

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

الديوان
خلية الاتصال

العرض الصحفي الخاص بالقطاع
السبت 04 مارس 2017

حجار في طريق مفتوح لرئاسة البرلمان

يبدو أن وزير التعليم العالي طهار حجار بات في طريق مفتوح الى رئاسة المجلس الشعبي الوطني، حيث من المزمع أن يكون متصدرا لحزب جبهة التحرير الوطني الذي يتوقع أن يحصد اغلب مقاعد الغرفة السفلى في البرلمان..

وما يزيد حظوظ حجار في أن يكون الرجل الثالث في الدولة، هو سحب رئيس المجلس الحالي العربي ولد خليفة لملف ترشحه للانتخابات التشريعية قبل سفره الى دولة قطر لأداء مهمة رسمية بها، وكان ولد خليفة من أبرز المرشحين لخلافة نفسه على رأس المجلس الشعبي الوطني قبل ان ينسحب من سباق التشريعات.



مصالح أمن تيبازة حققت معه وأحالاته على القضاء العسكري

متابعة المدون رحمان أنور بتهم الإساءة للإسلام

الله"، نافيا في محاضر السماع "أي إساءة إلى الذات الإلهية"، فيما حرص المتهم أيضا على نفي أي إساءة إلى الدين الإسلامي أو تعاليمه أو التطاول على "المعلوم من الدين بالضرورة". وفيما يتعلق بالعبارات التي دافع فيها عن "الطائفة الأحمدية" وتهجمه على جميع المصالح الأمنية التي طوقت نشاط أتباعها وقادتها وما تبعته من عمليات مدهامة لمقراتها السرية، قامت المصالح ذاتها بتحرير محاضر سماع لأقواله التي تلخصت في تمسكه بـ "حرية المعتقد والفكر والديانة"، ودعوته إلى الكف عن متابعة "الأحمديين". أما عن دعوته الصريحة للسماح للجزائريين بـ "الحق في الإلحاد"، فقد استمعت الشرطة أيضا لأقواله خصوصا عقيدته وأفكاره، علما أنه "نشر هاشتاغ" يدافع عن الملحدين وغيرهم من معتنقي الديانات والمعتقدات الأخرى، دعا الحكومة الجزائرية إلى وقف "السيرك السياسي" وما أسماه بـ "الاستعراضات المسيئة للدولة وتاريخها". وفي ختام التحقيقات التي باشرتها عناصر الأمن، تبين بأنه محل مذكرة توقيف تبعا لبيان عصيان صادر من المحكمة العسكرية للناحية العسكرية الأولى، بعد تخلفه عن أداء الخدمة الوطنية، وعدم تجديده وثائق الاستفادة من الإعفاء، حيث تم تحويله إلى الفرقة الإقليمية للدرك الوطني بتيبازة، من أجل إحالته على وكيل الجمهورية العسكري للنظر في ملفه، علما بأن المعني لا يزال منتسبا إلى معهد الحقوق بجامعة تيبازة.

أحمد حمداني

● استدعت المصلحة الولائية للشرطة القضائية لأمن ولاية تيبازة، أول أمس، شابا "مدون إلكتروني"، من مدينة شرشال، منتسبا إلى المركز الجامعي عبد الله مرسل، وحققت معه قضائيا على خلفية مقالات وتغريدات نشرها عبر وسائل التواصل الاجتماعي وبعض الجرائد اليومية، اعتبرت مصالح الأمن والقضاء مسيئة للدين الإسلامي. وقالت مصادر محلية لـ "الخبر" إن الجهات القضائية المختصة إقليميا أمرت بفتح تحقيق مع الطالب "ر.أ" فور ورود مذكرات إخبارية، أنجزتها خلايا مكافحة الإجرام الإلكتروني، تشير إلى نشر المعني مدونات وروايات "تفهم ظاهريا على أنها مسيئة للذات الإلهية"، مضيفة أن ضباط المصلحة الولائية للشرطة، وجهوا استدعاءات للطالب الذي وجه إلى مقر الفرقة الجنائية بمقر أمن الولاية، وهناك خضع إلى سلسلة من التحقيقات المتعلقة بمعتقداته وخلفياته الفكرية واستجابات أخرى تتعلق بـ ارتباطاته المحلية والإقليمية. كما استفسرت المصالح ذاتها "عن مضامين كتابات وروايات نشرها عبر مواقع أدبية وأخرى في حسابه الشخصي في شبكة "فيسبوك" تحت عنوان "مدينة الظلال البيضاء". وقال الطالب أنور رحمان إنه "اصطدم حينها بموضوع التحقيق خصوصا أمام إصرار ضباط الشرطة على التدقيق في بعض المقاطع، منها مقطع "لقائي مع الله" في الرواية ذاتها، حيث أوضح المدون بأن المقطع يشير إلى "شخصية متشرد يدعى جان بيار يظن نفسه بأنه هو

المعني سبق له أن أعلن إعادته وأطلق «هشتاغ» يدعو فيه إلى مساندة الأحمديين

التحقيق مع طالب بالمركز الجامعي في تيبازة بتهمة الإساءة للدين

المستعملة علمية وموجودة في كتب العلوم الطبيعية التابعة لوزارة التربية والتعليم ومنها ما درسه في الطور المتوسط. وما تجدر الإشارة إليه، أن المعني قد أحدث جدلا كبيرا بالمركز الجامعي «عبد الله مرسللي» في تيبازة منذ حوالي سنة بسبب منشوراته عبر وسائل الاتصال الإجتماعي. حمزة ب

جملة وتفصيلا، والذي أكد أن مقطع لقائه مع الله في روايته «مدينة الضلال البيضاء» تتعلق بالمتشرد المجنون الذي يظن نفسه الله -معاذ الله- وما جرى من حوار بينهما في باب الوادي، مشيرا إلى أن شخصية المتشرد في الرواية ليس الله بالتحديد، وإنما هو شخص متشرد، كما نفى المعني تهمة استخدام ألفاظ جنسية في أحد فصول روايته، مؤكدا أن الكلمات

المعنية حول ما يقوم به المعني داخل المركز الجامعي. وحسبما أفادت به مصادر «النهار»، فإن مصالح الشرطة التابعة لأمن ولاية تيبازة حققت معه حول موضوع روايته (مدينة الضلال البيضاء) والتي شخص فيها الله على أساس أنه رجل متشرد، كما أنه استخدم ألفاظا جنسية لم يستخدمها حتى شعراء المجون في العهد الجاهلي، وهو ما نفاه المتهم

استمعت مصالح الشرطة القضائية لأمن ولاية تيبازة، نهاية الأسبوع، إلى طالب جامعي يدعى «أنور رحمانى» يزاول دراسته بالمركز الجامعي في تيبازة، وهذا في قضية الإساءة للدين الإسلامي عبر صفحات «فايسبوك» ومساندة الطائفة الأحمديّة عندما أطلق «هشتاغ» شعّاره جزائري-أساند-الأحمديين، وهو الأمر الذي أثار حفيظة السلطات

مستنكرا الاعتداء الإجرامي

«كناس» : محاولة يائسة لضرب الاستقرار الوطني

ودعا المجلس كافة القوى النقابية والسياسية والوطنية إلى مزيد من التكاتف والتوافق لدعم استقرار البلاد ونبذ الإرهاب ومختلف أشكال العنف، قائلا إنه كنقابة نخبوية من كافة أبناء الشعب وفي مقدمتهم النخب الجامعية يدعمون بناء الدولة الديمقراطية الحديثة على أسس مبادئ السلم والمصالحة والحوار ونبذ كل ألوان العنف وكل ما من شأنه ضرب مكسب الاستقرار الذي لا بديل عنه.

الحفيظ ميلاط إنه تابع بتأثر عميق التفجير الإجرامي الذي تعرض له مركز للشرطة بمدينة قسنطينة وإن توقيت هذا العمل الإجرامي والجزائر تستعد للعرس الانتخابي، لدليل على أنه يهدف بالدرجة الأولى إلى الإساءة لصورة البلاد الآمنة والمستقرة، وهو تفريغ لشحنة الكراهية التي تضمها لبلدنا قوى الظلامية والقوى الأجنبية المتآمرة، التي لم ترقها حالة الاستقرار والأمن .

الشعب / أدان المجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي «كناس»، بأشد عبارات الغضب والاستنكار الجريمة الإرهابية التي استهدفت زعزعة استقرار وأمن الجزائر داعيا القوى الوطنية بمختلف مشاربها إلى الالتفاف حول خيار السلم والمصالحة الوطنية التي كرستها سياسة رئيس الجمهورية منذ العام 2005 وتبناها الشعب كخيار لا رجعة عنه .
قال المجلس في بيان وقعه المنسق الوطني الدكتور عبد

خلق تنمية اقتصادية من منظور جديد الثقافة المادية واللامادية في ندوة علمية بجامعة سكيكدة



قدم الدكتور عبد القادر نظور من جامعة 20 أوت 55 ومدير مخبر التراث الأدبي الجزائري في المدخل بالندوة الوطنية حول الثقافة المادية واللامادية ودورها في تنمية الاقتصاد الوطني والتي تمحورت حول الثقافة اللامادية ودورها في تنمية وتطوير الاقتصاد الوطني، بين من خلالها الدكتور "الدور الكبير والهام الذي تلعبه الثقافة في الاقتصاد الوطني بالخصوص وأن بلادنا ومنها ولاية سكيكدة تزخر بموروث ثقافي متنوع، بإمكانه المساهمة في تطوير الاقتصاد ومنها توفير موارد مالية إضافية خارج قطاع المحروقات"، مثنيا الجهود الكبيرة التي لعبتها الدولة في هذا المجال اهتمامها بالثقافة الشعبية على مستوى الجامعة، من خلال فتحها لمسارات الماستر في التراث الشعبي وأيضا في المناهج التعليمية.

والقيم، مضيفا "أنه بإمكان الجزائر اليوم أن تصدر ثقافتها وفكرها وقيمها، مشددا في ذات الوقت على ضرورة أن نعيد النظر في كل شيء"، ليتحدث بعدها وبإسهاب عن شروط التنمية المحلية ومعوقاتنا وهذا بعد أن قدم تعريفا عن الثقافة والثقافة المادية واللامادية.

للإشارة، احتضنت قاعة المحاضرات على مستوى المكتبة المركزية بجامعة 20 أوت 55 بسكيكدة، فعاليات الندوة الوطنية حول الثقافة المادية واللامادية ودورها في تنمية الاقتصاد الوطني، نظمها مخبر التراث الأدبي الجزائري، بتقديم مداخلتين الأولى للمفكر والمؤرخ والإعلامي الدكتور الصادق بخوش، والثانية للدكتور عبد القادر نظور من جامعة 20 أوت 55 ومدير مخبر التراث الأدبي الجزائري.

سكيكدة: خالد العيفة

كما أكد عبد القادر نظور من خلال مداخلته على أهمية الترويج للتراث المادي واللامادي من خلال السياحة والمعارض المتنوعة، موضعا الدور الذي يجب أن يلعبه الإعلام والمدرسة والجامعة والمجتمع المدني في المحافظة على الثقافة المحلية الجزائرية. من جانبه ركز المفكر والمؤرخ الدكتور الصادق بخوش في مداخلته، حول دور الثقافة المادية في تنمية الاقتصاد الوطني، على الإنسان المبدع بأبعاده الروحية والثقافية والإنسانية الذي أوضح أنه "بإمكانه المساهمة في دفع الاقتصاد الوطني من جميع جوانبه، على اعتباره مركز التنمية، مشيرا "بأن الثقافة ليست ذهنية وإنما هي علاقة بين الإنسان والإنسان، وبين الإنسان

احتجاجا على حادثة اعتداء

طلبة يشاؤون النقل بالمركز الجامعي ببريكة

وحسب تصريحات عدد من طلبة المركز الجامعي فإنهم باتوا لا يأمنون على أنفسهم عند التنقل للدراسة خاصة الطالبات، اللواتي أصبحن فريسة سهلة للمنحرفين الذين يتحرشون بهن في كثير من الأحيان، و يأمل المحتجون أن تجد الإدارة الوصية حلو لا سريعة، وتعمل على تجسيد وعودها بشأن توفير الأمن من خلال زيادة عدد أعوان الأمن داخل المركز و كذا التنسيق مع المصالح الأمنية لتأمين محيطه.

ب. بلال

احتج نهاية الأسبوع، طلبة المركز الجامعي ببلدية بريكة في ولاية باتنة، بعد تعرض زميلهم داخل الحرم الجامعي إلى اعتداء، حيث قاموا بشل حركة النقل مانعين تنقل الطلبة و الموظفين، مطالبين بتدخل الإدارة وتجسيد وعودها بخصوص توفير الأمن. وحسب مصادر موثوقة فإن الاعتداء الذي تعرض له الطالب كان من طرف غرباء عن المركز الجامعي، مما أثار حفيظة زملائه الطلبة الذين انتفضوا ضد هذا الوضع مطالبين بوضع حد للظاهرة.

والي تبسة يتابع الملف شخصيا

291 جامعيًا يطعنون في فسخ عقود الإدماج المهني

ذات الطابع الاقتصادي خلال الأيام القادمة للنظر في إمكانية استحداث بعض المناصب وإن كانت قليلة للشباب، على أن تقوم وكالة التشغيل بتوزيعها. من جهته أكد مدير وكالة دعم تشغيل الشباب أنه تم التكفل به 7824 طالب شغل خلال سنة 2016 سواء عن طريق الإدماج أو من خلال التنصيصات، مشيراً إلى أن محاور عمل الوكالة تتضمن 4 نقاط منها، تحسين الخدمات والشفافية في نشر القوائم و خلق جو تشاركي مع المؤسسات الفاعلة، مشيراً أن وكالة «أنساج» ستدعم بقرار جديد خلال الشهر الجاري.

المساعدة على الإدماج المهني في كل مؤسسة. وعرج مدير التشغيل في الندوة على حصيلة نشاطات قطاعه سنة 2016 أوضح أن عدد التدخلات بلغ 8550 تدخلا من بينها تنصيصات في أماكن العمل وإدماج، في الوقت الذي بلغت نسبة البطالة حسيبه بالولاية 8.50 بالمائة، فيما تجاوز تعداد طالبي العمل 25 ألف شخص، مشيراً إلى أن وكالة دعم تشغيل الشباب تقوم بالوساطة بين طالبي الشغل وسوق العمل. ولدى تطرقه إلى احتجاج بعض البطالين بيشر العاتر و مطالبتهم بمناصب شغل قارة أوضح المدير أنه سيعقد اجتماعا مع مسيري بعض المؤسسات

الجامعية قبل دخول القرار حيز التنفيذ، و طالب آخرون معاملتهم كالموظفين المرسمين الذي تمنح له ساعات للدراسة بالجامعة. و حول هذه النقطة أوضح المدير الولائي للتشغيل أن قانون العمل يسمح للموظف المرسم بالدراسة في حال موافقة المستخدم على ذلك. وفي سياق آخر تطرق منشط الندوة إلى الزيارات التي نظمها أعوان إدارته من أجل متابعة عمل هؤلاء في المؤسسات بقطاعات التربية والصحة والتكوين المهني وغيرها، حيث وجهت مراسلات بعدها لمديري القطاعات المعنية للنظر في تشكيلة المؤسسات التابعة لهم، بما يسمح بتوزيع عادل للمستفيدين من عقود

للجامعة أو أنهم أنهوا دراستهم منذ سنوات وهذه الفئة من المرجح أن تعيد مديرية التشغيل إبرام عقود الإدماج المهني لصالحهم حسب المصدر ذاته. ونظرا لشعب الملف وحساسيته ذكر المتحدث أن والي تبسة يتابع هذا الملف وقد أمر بالرجوع إليه قبل اتخاذ أي قرار، مع العلم أن قرار تطهير قائمة المستفيدين من هذا الجهاز الخاصة بالتشغيل قد ولد حالة من الاستياء لدى المستفيدين الذي تم فسخ عقودهم، بحيث كان القرار مفاجئا للكثير منهم، على أساس أنه لم يتم تخييرهم بين الدراسة أو العمل. واستغرب عدد من المعنيين فسخ عقودهم في الوقت الذي أنهوا فيه الدراسة

أكد مدير التشغيل بولاية تبسة أن مصالحه قامت بفسخ عقود 572 مستفيدا من جهاز المساعدة على الإدماج المهني على خلفية مزاولتهم للدراسة الجامعية، و أوضح المتحدث في ندوة صحفية عقدها بدار الصحافة مالك بن نبي بتبسة أن مصالحه قامت بتنفيذ هذا القرار المركزي وجمدت أجور المعنيين بداية من السنة الجارية. و ذكر المصدر أن مديرية التشغيل تلقت إلى غاية نهاية الأسبوع الماضي 291 طعنا يؤكد فيه المعنيون أنهم يزاولون دراستهم بجامعة العربي التبسي، فيما صرح آخرون أنهم أنهوا دراستهم منذ مدة، كما قدم 43 آخرون طعونا مؤكداً عدم انتسابهم

الجموعي ساكر

مختصون في ملتقى بجامعة العلوم الإسلامية بقسنطينة وقف مهار تعريب الجامعة أنتج انفصاما لغويا



اعتبر باحثون و أساتذة في اللغة و التكنولوجيا الحديثة و العلوم، نشطوا فعاليات ملتقى وطني حول اللغة العربية بجامعة الأمير عبد القادر للعلوم الإسلامية بقسنطينة أول أمس، بأن وقف مشروع تعريب التدريس في الجامعة الجزائرية كسر المشروع الوطني و انعكس بالسلب على مستوى الطلبة، بسبب الانفصام اللغوي في الجامعة، خصوصا بالنسبة لكليات العلوم، مطالبين بأهمية الإسراع في وضع منهجية سليمة لبعث المشروع مجددا، اقتداء بكل جامعات العالم التي تعتمد لغتها الوطنية لغة أساسية للتدريس.

الملتقى نظم في إطار الاحتفال باليوم العربي للغة الضاد، و عرف مشاركة مختصين من عديد التخصصات الجامعية، على غرار البروفيسور جمال ميموني أستاذ الفيزياء بجامعة عبد الحميد مهري و نائب رئيس الاتحاد العربي لعلوم الفضاء، الذي أشار خلال مداخلة إلى وجود صراع بين جبهتين من المعربين يمثلهم عبد الله شريط و أحمد طالب الإبراهيمي، و المفرنسين، على غرار كاتب ياسين و مصطفى الأشرف، وهو صراع قال بأنه ولد بعد الاستقلال و استمر إلى يومنا، و يعد السبب وراء وقف المشروع الوطني الخاص بتعريب التعليم قبل عشرين من الزمن، و نتج عنه، حسب، انفصام خطير في الجامعة الجزائرية.

الباحث أوضح بأن هذا الانفصام يعد سببا أساسيا لتراجع مستوى طلبة العلوم الذين قال بأنهم يواجهون مشكلة حقيقية في

الدراسة و النجاح بعد انتقالهم من الطور الثانوي الذي عربت فيه المواد العلمية، إلى الجامعة أين تدرس مختلف التخصصات بالفرنسية، و هو ما ينتهي عادة بـ 70 في المئة من طلبة العلوم و التكنولوجيا بجامعة باب الزوار إلى الرسوب، بالمقابل تناهز نسبة الراسبين بجامعة قسنطينة 45 في المئة، حسب دراسة، قال بأنها شملت طلبة من مختلف جامعات الجزائر و تناولت محور التخصص الأكاديمي و لغة التدريس و تحديات تعريب العلوم في الجزائر.

قال بأنها مرحلة وصلت إليها الجامعة بسبب توقف مسار تعريب التدريس قبل عشرين من الزمن، مؤكدا بأن قضية التعريب لا تمس مجال البحث العلمي، لكنها تخص أكثر جانب منهاج التدريس. بدوره تطرق رئيس المجلس الأعلى للغة العربية صالح بلعيد إلى مكانة اللغة العربية في المجتمع الجزائري، مشددا على دورها في خلق التنمية المستدامة، و تكريسها كلفة للتواصل مع المحيط الخارجي من خلال إدماج استخدامها أكثر في التكنولوجيا الحديثة، بالاعتماد على البحث المتواصل في الجامعات، مضيفا بأن العربية تعتبر لغة وطنية و جزءا من هوية الجزائر، و الوقت قد حان، كما قال، للنهوض بهذه اللغة و طنيسا و ترقيتها أكثر، لكن بعيدا عن الانغلاق على الذات، مستشهدا في ذلك بأهم تطورات علميا و اقتصاديا، بفضل لغتها

الأم كروسيا و الصين. الأستاذ زايدي سحنون عميد كلية التكنولوجيا الحديثة للمعلومات و الاتصال بجامعة عبد الحميد مهري بقسنطينة، تطرق بدوره إلى تحديات تكريس استخدام اللغة العربية في برمجيات الكمبيوتر و تعميم استخدامها، موضحا بأن إدماج هذه اللغة أكثر و تكييفها بصورة أسرع و أشمل مع التكنولوجيا الحديثة، يساعدان على الحفاظ عليها و إعطائها مكانة أكبر في مجال الاستخدام و البحث في الجامعات، مؤكدا بأن الأمر يتطلب جدية مطلقة تساعد على تكثيف كل الجهود و تدفع بالباحثين و الطلبة على حد سواء، لتوسيع استخداماتهم للعربية و الاعتماد أكثر عليها في البحث و حتى في الاستخدام العادي للتكنولوجيا الحديثة.

ن/ط

المجلس الأعلى للغة العربية يراهن على قطاعي التربية والإعلام اتفاقيات تعاون بين المجلس وثلاث جامعات بقسنطينة

الجامعات على وجه الخصوص. وقد تم على هامش الملتقى إبرام ثلاث اتفاقيات بين المجلس الأعلى للغة العربية وجامعات قسنطينة 1 منتوري و2 عبد الحميد مهري و3 صالح بوبنيديرسارية المفعول من أول أمس وتستمر لمدة 5 سنوات وذلك باستعمال أهم المخابر اللغوية وترقية اللغة العربية في الجامعات المذكورة وتسهيل مهمة الطلبة في البحث العلمي.

■ يزيد.س

مجابهة اللغات الأخرى دون إهمال تعلم اللغات الأخرى وتطبيقاتها، مضيفاً أن المدرسة والصحافة عليهما مسؤولية كبيرة لتعليم اللغة وترقيتها باعتبار الأولى الخلية الأساسية للمجتمع والثانية وسيلة لتنوير وثقيف المواطنين وإعلامهم. وتحدث عدة لسانيين عن مشاكل اللغة العربية، وكيفيه ترقيتها وجعلها لغة العلوم أيضاً، كما دعا أساتذة إلى ضرورة العودة إلى تعريب العلوم في

■ كشف رئيس المجلس الأعلى للغة العربية أن لغة الضاد تعاني من متاعب تقنية في الغالب وأن الرهان اليوم على قطاعي التربية والإعلام لترقيتها أكثر. وأوضح الدكتور صالح بلعيد خلال ملتقى احتضنته أول أمس جامعة الأمير عبد القادر للعلوم الإسلامية بقسنطينة بمناسبة يوم العربي للغة العربية أنه يجب الاهتمام أكثر بلغة الضاد وترقيتها حتى تصبح قادرة على

بن غبريط تعلن لأول مرة عن تنظيم بكالوريا دولية للرياضيات قريبا

تنظيم امتحانات استدرائية للمتحصليين على معدل 9

■ عرضت استراتيجية مكافحة العنف الذي يطال 40 ألف تلميذ

كشفت وزيرة التربية الوطنية، نورية بن غبريط، عن عرض استراتيجية مكافحة العنف في الوسط المدرسي الثلاثاء القادم، والتي تركز على الجانبين البيداغوجي والقانوني، مبرزة إطلاق إستراتيجية وطنية للحد من التعنيف الذي يطال أكثر من 40 ألف ممتدرس سنويا، مشيرة إلى تطلعها للوصول إلى المستوى الدولي عن طريق تنظيم بكالوريا دولية للرياضيات، وكذا فتح مدرسة عليا للرياضيات على مستوى وزارة التعليم العالي والبحث العلمي.



■ إيمان مقدم

البرامج الحالية، كما ارتكزت الوزارة في استراتيجيتها لمحاربة التسرب المدرسي على تحسين التقييم البيداغوجي عبر استشارة ميدانية وطنية وتعميق التكوين لسلك الأساتذة في الميادين البيداغوجية وكذا تدعيم الأنشطة الثقافية لتحقيق الاندماج المدرسي. ولدى إجابتها عن سؤال آخر حول هدف ثانوية الرياضيات بالقبة قالت بن غبريط "بما أنها تقدم نفس الدروس المقدمة في الثانويات الأخرى"، معترفة بأن هذا المشكل لا يزال قائم "رغم أن الهدف هو جعل التلاميذ يميلون إلى هذه الشعبة وتطويرها"، مشيرة أن وزارتها تريد أن تعطي لهذه الثانوية "طابع خاص بها ببرنامج مختلف نوعا ما عن برنامج شعبة الرياضيات المقدم في الثانويات الأخرى"، قائلة: "سنواصل جهدنا لكي تكون لنا فرصة للوصول إلى المستوى الدولي عن طريق تنظيم بكالوريا دولية للرياضيات وكذا فتح مدرسة عليا للرياضيات على مستوى وزارة التعليم العالي والبحث العلمي"، كما أكدت أن ثانوية الرياضيات قد أنشأت بداية السنة الدراسية 2013/2012 لاستقبال التلاميذ الذين تحصلوا على أحسن نتائج في مادة الرياضيات في امتحان شهادة التعليم المتوسط.

هذه الإستراتيجية لأجل محاربة ظاهرة العنف المدرسي بكل الوسائل وبمشاركة الجميع، في الوقت الذين كان قد كشف المفتش العام لوزارة التربية نجاد مسقم، بأن الوزارة لجأت إلى تبني مقاربة جديدة لحل المشاكل الناجمة عن العنف المدرسي ومكافحة هذه الظاهرة الخطيرة تتمثل في استحداث خلايا إصفاء لانشغالات ومشاكل التلاميذ على مستوى المؤسسات التربوية يشرف عليها مفتشون مختصون في الوساطة، مشيرا أن الوزارة الوصية عمدت إلى تغيير استراتيجيتها في تسيير هذه الأزمات وذلك للحد من انتشارها الذي ما فتئ يتفاقم يوما بعد يوم، حيث لفت إلى أن حوالي 260 ألف حالة عنف تم إحصاءها ما بين عامي 2000 و2014 في الوسط المدرسي، وقعت بين المتدربين أنفسهم أو بين الأساتذة والمتدربين أو مابين الأساتذة في حد ذاتهم. في المقابل أكدت وزيرة التربية قائلة أن المحور الثاني لمحاربة الانقطاع المدرسي يكمن في محاربة الرسوب المدرسي عن طريق التكفل بصعوبات التلاميذ وتنظيم امتحانات استدرائية للذين تحصلوا على معدل 9 وكذا تطوير التعليم ما قبل المدرسي ومراجعة

■ أكدت وزيرة التربية خلال ردها على سؤال شفهي لعضو مجلس الأمة يخص موضوع التسرب المدرسي، أن الحلول التي سيتم تقديمها من خلال هذه الإستراتيجية تركز أساسا على الجانب البيداغوجي والقانوني وكذلك توفير الجو الملائم للتلميذ لمزاولة دراسته، مشيرة إلى أن هذا التسرب نابع أساسا من التلميذ، حيث تهدف هذه الإستراتيجية -حسب بن غبريط- "للتكفل بظاهرة العنف وفي محيط المدرسة للسماح للتلاميذ متابعة دراستهم على الأقل حتى السن 16"، مؤكدة أن برنامج محاربة الانقطاع المدرسي ارتكز أساسا على خمسة محاور، من بينها تعميق البحوث، حيث تم "تكليف فوج عمل مشترك بين المرصد الوطني للتربية والتكوين والمعهد الوطني للبحث في التربية وكذا المديرية المركزية للتقييم والاستشراف بوزارة التربية الوطنية للمقيام ببحث نوعي حول التسرب المدرسي"، معلنة لأول مرة تنظيم بكالوريا دولية للرياضيات، وكذا فتح مدرسة عليا للرياضيات بالتعاون مع وزارة التعليم العالي. وتعدت بن غبريط بالأخذ بعين الاعتبار كافة الانشغالات من خلال

يوم دراسي نظمته كلية الحقوق بجامعة بسكرة:

التزامات الجزائر الدولية وانعكاساتها في مجال حماية الطفل

أكد الدكتور عبد العالي حاحة، نائب عميد كلية الحقوق والعلوم السياسية بجامعة بسكرة، في تصريح لـ «المساء»، أنه ينبغي التركيز على حماية الأطفال ووقايتهم من العنف، أو توريطهم في الجرائم الجنسية أو الأخلاقية أو المخدرات، من خلال توفير البيئة الآمنة لينشئوا فيها، مضيفا أنه يتوجب أن يكونوا متحصلين على التعليم الأفضل والترعرع في البيئة الحاضنة لهم ومناسبة، ليصبحوا مواطنين صالحين أسوياء غير منحرفين أو جانحين.

• نور الدين ع.

حقوق الإنسان.

وعلى هامش هذا النشاط العلمي، أوضحت الدكتورة عتيقة بلجبل، أستاذة محاضرة بقسم الحقوق في جامعة بسكرة لـ «المساء»، أن الظاهرة تترك أثرا سلبية، تنعكس على الجميع بشكل عام وعلى الطفل بشكل خاص. مشيرة إلى أن 4 جوانب يتأثر بها الطفل الذي يستغل اقتصاديا، أولها التأثير في تطوره الجسدي، المعرفي، العاطفي، الاجتماعي والأخلاقي. ورغم الجهود الوطنية والدولية. حسب محدثنا. تبقى غير كافية لحماية الطفل من أشكال الاستغلال الاقتصادي، مشددة على دور الجهات المعنية في دمج الأطفال بالحياة العادية وعدم إرغامهم على العمل، فضلا عن وضع قوانين رادعة للذين يستغلون الأطفال، ووضع آليات دعم بديلة أو أنشطة مدرة للدخل لأسر الأطفال العاملين.

يذكر أن إشكالية الملتقى عالجت مدى التزام المشرع الجزائري بالاتفاقيات الدولية المصادق عليها في مجال حماية الطفل، ومدى ملاءمة هذه الالتزامات لخصوصية المجتمع الجزائري.



جهة أخرى، هذا الأمر دفع بالمشرع إلى وضع ترسانة من القواعد القانونية، تجسد مفاهيم تتعلق بالكرامة الإنسانية، كالقانون المتعلق بحماية الطفل رقم 12/15، القانون الذي يحمي الطفل في العديد من المجالات، سواء كانت اجتماعية، أسرية أو اقتصادية، هذه الأخير تقول الدكتورة، بأنها تثير العديد من المشاكل التي تعكس صفو الطفولة التي تسجل معدلات متزايدة ومقلقة في العقود الأخيرة، منها اعتداء وانتهاك

من جهتها، أكدت الدكتورة عتيقة بلجبل، أستاذة محاضرة بقسم الحقوق بجامعة بسكرة، خلال اليوم الدراسي حول التزامات الجزائر الدولية وانعكاساتها على التشريع الجزائري في مجال حماية الطفل، في مداخلة بعنوان «حماية الطفل من صور الاستغلال الاقتصادي»، أن المواضيع تنوعت خاصة ما مس منها الاستغلال الاقتصادي لهذا الأخير، الذي أخذ اهتماما وطنيا ودوليا لحساسيته وخطورته على المجتمع من

استحدثت الأسبوع الماضي عبر 48 ولاية لجان تأهيل لدراسة رخص الأئمة المتطوعين

لتنظيم يوم دراسي برلماني حو موضوع الأئمة؛ ردا على طلب من رئيس مجلس الأمة عبد القادر بن صالح، معترفا في السياق بالنقص الذي تعرفه المساجد قبل دخول منظومة التكوين الإجبارية، التي تشترط سنة تكوين كاملة ومستوى دراسيا محددًا وحفظ نصف القرآن.

وعن المرجعية الدينية أكد محمد عيسى أن كل مساجد الجمهورية تسير بمرجعية موحدة وفق المخطط الوطني الذي انطلق سنة 1999 بهدف استرجاع المؤسسة المسجدية إلى الحضيرة الوطنية، مؤكداً أن الوزارة تمنع أي صلاة أو ترخيص معين بدون العودة إليها، وهو ما يتم العمل به عبر 17 ألف مسجد عبر الوطن؛ إيماناً منا يضيف بالمرجعية الدينية التي تساهم في وحدة المجتمع..

وبخصوص تأخر صدور القانون المتعلق بالجمعيات ذات الطابع الديني، قال محمد عيسى إن القانون لم يعد له أي أهمية بعد أن حدد الدستور تنظيم هذا النشاط في إطار قوانين عضوية، وعليه فلا جدوى من إصدار القانون مادام الإطار العام سيتم مراجعته لاحقاً.

جميلة.أ

تعكف لجان تأهيل خاصة استحدثتها وزارة الشؤون الدينية والأوقاف منذ أسبوع عبر 48 ولاية، على دراسة جميع الرخص المسلمة للأئمة المتطوعين الذين ينشطون عبر مساجد الجمهورية. لجان التأهيل ستعمل على تسليم رخص الغيت من قبل، وتجديد أخرى مع إلغاء رخص الأئمة المخالفين للمرجعية الدينية.. الوزير الذي رد على ثلاثة أسئلة شفهية تتعلق بالخطاب الديني والمرجعية الدينية وكذا الجمعيات ذات الطابع الديني، أكد أن دائرته تعمل على تكريس المرجعية الروحية والإسلام الوسطي وفق استراتيجية مدروسة، تتجلى في التكوين وترقية الخطاب المسجدي، بالإضافة إلى تحسس الأخطار من خلال جهاز تفتيش يستشعر أي طارئ أو خطر. واعترف الوزير بالتفاوت المسجل في الخطاب المسجدي بتفاوت مستوى الأئمة، غير أن المسألة تخطو خطوات نحو التحسين والجودة، خاصة بعد استحداث تخصص جامعي في نظام ليسانس ماستر دكتوراه في الإمامة والإرشاد في جامعة بن يوسف بن خدة، على أن يتوسع إلى باقي الجامعات. كما أن حركة التكوين تسير بوتيرة ثابتة، يقول الوزير، الذي أبدى استعداد



سفير اليابان يزور أدرار

أن الهدف منها هو الاطلاع عن قرب على مميزات وطابع المنطقة وإمكانياتها، مما يمكن مستقبلا من التفكير في استحداث استثمارات.

• بوشريضي بلقاسم

عقد توأمة علمية لتبادل الخبرات وترقية أكثر البحث العلمي. كما زار مقر المجلس الشعبي الولائي والتقى رئيسته. وأعجب الضيف كثيرا بالمواقع السياحية التي زارها. وفي آخر زيارته أكد

قام سفير دولة اليابان بالجزائر نهاية الأسبوع الماضي، بزيارة قادته إلى ولاية أدرار، حيث عقد عدة لقاءات عملية، منها لقاء مع مدير وإطارات جامعة أدرار. وطاف بمختلف هياكلها، وأكد ضرورة



اختتام ملتقى «سيدي بومدين» بقسنطينة

أجمع المشاركون في الملتقى الدولي «على خطى سيدي بومدين» بقسنطينة، على أن سيدي بومدين الذي يعد أحد أعلام التصوف في المغرب العربي، استطاع التأليف بين جميع الروافد من علم وفلسفة وفقه.

في هذا الشأن، تحدثت الدكتورة بوية مجاني، أستاذة بقسم التاريخ في جامعة قسنطينة «2» أمام جمع من أتباع الطرق الصوفية، إلى جانب أساتذة مختصين وباحثين في مجال التصوف عن الآثار والفضائل التي تركها سيدي بومدين الذي اقترن اسمه بمدينة تلمسان العريقة، تاركا مصنفات ومؤلفات لم يذكر المؤرخون منها إلا كتابين هما «أنس الوحيد ونزهة المرید» و«مفاتيح الغيب لإزالة الريب وستر العيب»، إلى جانب مجموعة من الأشعار الخالدة والأصعية المتميزة، وغيرها من إبداعات الشعر التي تم إنشادها في محافل الذكر.

أفادت بأن اقتفاء أثر سيدي بومدين ليس بالأمر الهين، حيث يتطلب «حسبها- آليات ومراجع ما تزال تحتاج إلى تمحيص من طرف الدارسين، لأن الأمر لا يتعلق فقط باقتفاء الأثر الجغرافي فقط وإنما الروحاني أيضا.

تطرقت المحاضرة إلى أول رحلة اقتصى أثر سيدي بومدين، وهو ابن قنفذ القسنطيني، مستعرضة رحلته «الزيارية» إلى المغرب العربي، والتي دامت 18 سنة. علاوة على مراحل تطور الحركة الصوفية بقسنطينة.

من جهتها، قدمت الباحثة صفاء باتي من جامعة تونس، دراسة معمقة حول سيدي بومدين الذي يعد مؤسس أهم مدرسة صوفية في العهد الموحد، شكلت لقاء بين عدة تيارات من المنطقة وبلاد الأندلس، مضيئة أن مدرسة بجاية تصدرت التصوف بفضل شيخ الشيوخ سيدي بومدين.

خلال كلمته الافتتاحية، أوضح الدكتور علي حكمت صاري، أستاذ الأدب المقارن بجامعة تلمسان، ومؤسس ورئيس نادي

«المرأة والصوفية» بتبليز و«التفكير العلوي» بمستغانم، معلنا في نفس السياق عن القيام برحلة ثقافية صوفية في الأيام المقبلة نحو مدينة قونية التركية.

للإشارة، تم على هامش الفعاليات تنظيم معرض بيع بالإهداء لمجموعة من كتب الدكتور علي حكمت صاري، التي خصصها لسيدي بومدين وفكره وأتباعه. كما اختتم الملتقى بوصلة غنائية عيساوية أداها أعضاء من الزاوية الرحمانية، أمتعت الحضور.

ق. ث.

الثقافة الصوفية المبادر لتنظيم هذا الملتقى بالتعاون مع وكالة «جول للأسفار تلمسان»، أن هذا الملتقى المنظم بمناسبة المئوية التاسعة لميلاد سيدي بومدين الملقب ب«شيخ الشيوخ» يستهدف بالدرجة الأولى نشر الثقافة الصوفية والدعوة إلى رحلات ثقافية صوفية «سبقنا إليها واحد من أبناء قسنطينة هو ابن قنفذ»، معتبرا أن الملتقى الذي يعد أيضا فرصة لتكريم ذاكرة ابن قنفذ هو تمهيد لملتقيات ولقاءات أخرى، على غرار تنظيم ملتقى حول «حوار الديانات» بعنابة قريبا

جامعة «20 أوت 55»

الثقافة المادية وغير المادية في ندوة علمية

المحاضرة الثانية كانت من تقديم الدكتور عبد القادر نطور من جامعة 20 أوت 55 ومدير مخبر التراث الأدبي الجزائري الرسمي والهامشي. وتمحورت حول الثقافة غير المادية ودورها في تنمية وتطوير الاقتصاد الوطني، بين من خلالها الدور الكبير الذي تلعبه الثقافة في الاقتصاد الوطني، خاصة أن بلادنا ومنها سكيكدة، تزخر بموروث ثقافي متنوع، بإمكانه المساهمة في تطوير الاقتصاد، ومنه توفير موارد مالية إضافية خارج قطاع المحروقات.

وثمن الدكتور نطور الجهود الكبيرة التي لعبتها الدولة في هذا المجال، من خلال اهتمامها بالثقافة الشعبية على مستوى الجامعة، وفتح مسارات الماجستير في التراث الشعبي وفي المناهج التعليمية، مشددا على أهمية الترويج للتراث المادي وغير المادي؛ من خلال السياحة والمعارض المتنوعة. وأكد على الدور الذي يجب أن يلعبه الإعلام والمدرسة والجامعة والمجتمع المدني في المحافظة على الثقافة المحلية الجزائرية، بدون الذوبان في ثقافات الغير.

• ب. ذيب

احتضنت قاعة المحاضرات بجامعة 20 أوت 55 بسكيكدة مؤخرا، أشغال الندوة الوطنية حول «الثقافة المادية وغير المادية ودورها في تنمية الاقتصاد الوطني»، نظمها مخبر التراث الأدبي الجزائري (الرسمي والهامشي).

تمّ خلال هذه الندوة تقديم مداخلتين، الأولى للمؤرخ والإعلامي الدكتور الصادق بخوش، تمحورت حول دور الثقافة المادية في تنمية الاقتصاد الوطني، حيث ركّز على الإنسان المبدع بأبعاده الروحية والثقافية والإنسانية، الذي بإمكانه المساهمة في دفع الاقتصاد الوطني من جميع جوانبه، على اعتبار . كما قال . أن الإنسان مركز التنمية، مشيرا إلى أن الثقافة ليست ذهنية، وإنما هي علاقة بين الإنسان والإنسان وبين الإنسان والقيم.

وأضاف الدكتور أن الجزائر بإمكانها اليوم، أن تصدر ثقافتها وفكرها وقيمها، مشددا في نفس الوقت، على ضرورة أن نعيد النظر في كلّ شيء، ليتحدث بعدها بإسهاب، عن شروط التنمية المحلية ومعوّقاتها، بعد أن قدّم تعريفا عن الثقافة والثقافة المادية وغير المادية.

التجربة التطبيقية تحتضنها جامعة بومرداس

إطلاق تكوين «أل. أم. دي» محترف في التأمين وإعادة التأمين قريبا

قطاع التأمينات لمواكبة التطورات السريعة في المجال. ولا بد في هذا الصدد يضيف الأستاذ توضيح صورة القطاع في الوسط الجامعي من خلال خلق جسور ما بين مؤسسات التأمين و الزبائن المحتملين الذين سيدخلون سوق التأمينات لاحقا بحكم تخصصاتهم ألا وهم شريحة الطلبة. ونوه المتدخل من جهة أخرى بالخطوات التي قامت بها الحكومة منذ 2011، حيث فرضت على مؤسسات التأمين وإعادة التأمين الرفع من رأسمالها و خلق تكتلات بينهم بغرض توسيع حجم و مجالات التأمين والحد من نزيف العملة الصعبة في المجال.

لأخصائيين لذلك يجري العمل على إطلاق التكوين المذكور لتلبية هذه الاحتياجات الكبرى. وهناك طلب كبير من مؤسسات التأمين وإعادة التأمين في الجزائر لتكوين أخصائيين بكفاءة عالية في المجال - يضيف الدكتور خوخي الذي أشار إلى أن التكوين يقتصر حاليا على شهادة الماستر الذي تقوم به جامعة بومرداس وبعض المؤسسات التكوينية العمومية والخاصة التي تخرج أعداد قليلة منهم.

وأكد الأخصائي خوخي في مداخلة على أهمية نشر ثقافة التأمين وإعادة التأمين في الوسط الجامعي من خلال ربط الطالب بواقع

تجري حاليا تحضيرات من أجل إطلاق تكوين أل. أم. دي محترف في تخصص التأمين وإعادة التأمين ذي محتوى تطبيقي محض بكلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير بجامعة بومرداس حسبما أفاد به أول أمس الدكتور خوخي عبد الرحمن المشرف على المشروع.

■ ع. م

● وضع الأخصائي خوخي لوكالة الأنباء الجزائرية، على هامش ندوة حول إعادة التأمين بالجزائر بأن لهذه السوق احتياجات كبيرة

أكد على ضرورة استلهام العبر من سيرة الشهيد بن مهدي

زيتوني يدعو إلى كتابة موضوعية للتاريخ الوطني

شدد وزير المجاهدين الطيب زيتوني على أهمية كتابة التاريخ الوطني من طرف مؤرخين جزائريين بطريقة موضوعية وتلقيه للأجيال واعتبر بأم البواقي أن إحياء الذكرى الستين لاستشهاد البطل الرمز العربي بن مهدي 1957-3291 فرصة لاستلهام العبر.

الثورة التحريرية ورجال الحركة الوطنية وقبلها مسيرة الثورات الشعبية التي لم ينطفئ لهيبها منذ أن وطأت أقدام الاستعمار الفرنسي أرض الجزائر الطاهرة. وقد أشرف وزير المجاهدين بالمناسبة كذلك على مراسم تكريم عدد من الأساتذة المشاركين في أشغال هذا الملتقى الوطني الثالث الذي تناولت مداخلات أشغال يومه الثاني و الأخير جوانب من شخصية الشهيد الرمز العربي بن مهدي و استراتيجيته التنظيمية في الكفاح السياسي وكذلك نضاله العسكري و حياته أثناء الثورة التحريرية في السينما الجزائرية.



وسيواصل الوزير زيارته إلى ولاية أم البواقي يوم غد الجمعة بمناسبة إحياء الذكرى الستين لاستشهاد العربي بن مهدي بالتوجه إلى عين مليلة حيث سيدشن نصب تذكاري مخلد لهذا البطل الرمز.

مؤرخين جزائريين بطريقة موضوعية وتلقيه للأجيال. مذكرا في هذا السياق أمام الحضور بأن لجانا تعمل حاليا بالتعاون مع وزارة التعليم العالي والبحث العلمي على كتابة تاريخ الجزائر تؤرخ فيه بطولات

ع. م
● ذكر الوزير خلال إشرافه على اختتام الملتقى الوطني الثالث حول البطل محمد العربي بن مهدي الذي احتضنته جامعة أم البواقي أن الشهداء و المجاهدين وجميع قادة أبطال الثورة يمثلون الأمجاد الحقيقية للأمة. داعيا بالمناسبة المواطنين إلى النهل من المسار البطولي لهذا الشهيد الذي حير وأبهر جنرلات فرنسا. وقال زيتوني في هذا السياق إن التاريخ الوطني حافل بالبطولات والمآثر الخالدة صنعها رجال من أمثال الشهيد العربي بن مهدي ليكون قدوة ونبراسا لكل أجيال الجزائر، مبرزا بالمناسبة مناقب الشهيد الملية بالشجاعة والإقدام ومقارعة العدو الفرنسي. كما شدد وزير المجاهدين على أهمية كتابة التاريخ الوطني من طرف

تعرض الأربعاء المقبل

إستراتيجية مكافحة العنف المدرسي تركز على الجانبين البيداغوجي والقانوني

أكدت وزيرة التربية الوطنية نورية بن غبريت، أن إستراتيجية مكافحة العنف في الوسط المدرسي التي ستعرضها الوزارة الأربعاء المقبل، تركز على الجانبين البيداغوجي والقانوني.

■ س. ب



● وفي ردها عن سؤال شفوي لعضو بمجلس الأمة يخص موضوع التسرب المدرسي، أوضحت الوزيرة أن الحلول التي سيتم تقديمها من خلال هذه الإستراتيجية تركز أساسا على الجانب البيداغوجي والقانوني وكذلك توفير الجو الملائم للتلميذ لمزاولة دراسته، مشيرة إلى أن هذا التسرب نابع أساسا من التلميذ، وتهدف هذه الإستراتيجية «للتكفل بظاهرة العنف في الداخل وفي محيط المدرسة للسماح للتلاميذ متابعة دراستهم على الأقل حتى السن 16». وأكدت بن غبريت أن برنامج محاربة الانقطاع المدرسي ارتكز أساسا على خمسة محاور، من بينها تعميق البحوث حيث تم «تكليف فوج عمل مشترك بين المرصد الوطني للتربية والتكوين والمعهد الوطني للبحث

في التربية وكذا المديرية المركزية للتقييم والاستشراف بوزارة التربية الوطنية للقيام ببحث نوعي حول التسرب المدرسي». وأضافت قائلة أن المحور الثاني لمحاربة الانقطاع المدرسي يكمن في محاربة الرسوب المدرسي عن طريق التكفل بصعوبات التلاميذ وتنظيم امتحانات استدرائية للذين تحصلوا على معدل 9 وكذا تطوير التعليم ما قبل المدرسي ومراجعة البرامج الحالية. كما ارتكزت الوزارة في إستراتيجيتها لمحاربة التسرب المدرسي على تحسين التقييم البيداغوجي عبر استشارة ميدانية وطنية وتعميق التكوين لسلك الأساتذة في الميادين البيداغوجية وكذا تدعيم الأنشطة الثقافية لتحقيق الاندماج المدرسي. ومن جهة أخرى، ولدى إجابتها عن سؤال آخر حول هدف ثانوية الرياضيات بالقبة «بما أنها تقدم نفس الدروس المقدمة في الثانويات الأخرى»، اعترفت الوزيرة بوجود هذا المشكل القائم «رغم أن هدفنا هو جعل التلاميذ يميلون إلى هذه الشعبة وتطويرها»، وأشارت في هذا الصدد، أن وزارتها تريد أن تعطي لهذه الثانوية «طابع خاص بها ببرنامج مختلف نوعا ما عن برنامج شعبة الرياضيات المقدم في الثانويات الأخرى»، قائلة: «سنواصل جهدنا لكي تكون لنا فرصة للوصول إلى المستوى الدولي عن طريق تنظيم بكالوريا دولية للرياضيات وكذا فتح مدرسة عليا للرياضيات على مستوى وزارة التعليم العالي والبحث العلمي» وذكرت بالمناسبة، أن ثانوية الرياضيات قد أنشأت بداية السنة الدراسية 2012/2013 لاستقبال التلاميذ الذين تحصلوا على أحسن نتائج في مادة الرياضيات في امتحان شهادة التعليم المتوسط.

APRÈS L'ÉCHEC DU DIALOGUE ENTRE LE RECTEUR ET LES ENSEIGNANTS

Université Alger III : retour à la contestation

Les enseignants de la faculté des sciences politiques et des relations internationales ont décidé, jeudi, à l'issue d'une AG, de renouer avec la contestation, à compter de mercredi prochain, en raison de l'échec du dialogue engagé avec le recteur de l'université d'Alger III. Selon un communiqué qui a sanctionné l'assemblée, les enseignants ont décidé de tenir un sit-in mercredi prochain devant le si-

ge du ministère et d'initier une rencontre avec le responsable de la tutelle pour lui remettre tout un dossier (photos, vidéos etc...) de l'agression dont ont été victimes certains enseignants le 16 février dernier, lors de la tenue d'une assemblée pour l'élection du bureau du Cnes de l'université.

Un préavis de grève pour les 12 et 13 mars prochains a été également déposé auprès des instances concer-

nées. Ce retour à la contestation intervient après que les enseignants aient constaté le "silence de la tutelle" devant leurs sollicitations et "l'impasse" du dialogue engagé mercredi dernier avec le recteur. "Les réponses du recteur étaient non convaincantes. Aucune réponse franche à la plateforme de nos revendications", relève le communiqué. "La réponse n'a pas été concluante. Le recteur a refusé de condamner la vio-

lence. Et pour certaines revendications, comme la sanction par exemple des étudiants responsables des violences ou encore des menaces qui visent un enseignant (coordonnateur du Cnes, ndlr), il a tout lié à la commission d'enquête dont nous avons contesté la composante", a expliqué à Liberté une source au sein de l'AG. "Certains étudiants auteurs des violences ont été même aperçus à la faculté. Nous considérons que nous

ne sommes pas en sécurité sur le lieu de travail, c'est pour cela qu'on a décidé de s'adresser au ministre", a expliqué cette source. "Et si le ministre ne répond pas encore à nos doléances, nous avons décidé de renouer avec la grève".

Les enseignants avaient observé trois jours de grève dans la foulée des violences qui avaient touché certains de leurs collègues.

KARIM KEBIR

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au service de l'enseignement supérieur

Le recours à des outils d'apprentissage électroniques et d'enseignement télévisuel devrait contribuer à remédier à certains des problèmes de capacité qui freinent depuis des années le développement du secteur de l'enseignement supérieur en Algérie, en améliorant l'accès aux programmes et en facilitant l'apprentissage à distance.

Par
OXFORD BUSINESS GROUP

programmes et en facilitant l'apprentissage à distance.

En décembre dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement d'un programme pilote de master à distance qui sera proposé dans cinq universités. Les établissements participant à cette initiative — l'Université d'Alger 1 et 3, l'Université de Blida 2, l'Université de Constantine 1 et l'Université d'Oran — prépareront chacun à un diplôme de formation spécialisée afin de répondre aux besoins actuels du marché du travail local. L'Université d'Alger 3 proposera par exemple une formation en comptabilité afin de satisfaire l'importante demande de la capitale pour des personnes qualifiées dans ce domaine, tandis que l'offre de formation de l'Université de Constantine 1 comprendra un

master en administration locale, répondant ainsi à l'annonce du gouvernement d'un projet de mise en place de services d'e-administration et d'e-gouvernement local.

En adoptant ces nouvelles technologies, l'Algérie assigne un rôle moteur aux secteurs de l'éducation et de la recherche dans le cadre de la promotion d'une économie de la connaissance. Une vaste réforme du secteur viendra en outre appuyer la stratégie du gouvernement.

Une demande insatisfaite

Les autorités comptent sur l'utilisation de ces technologies éducatives innovantes pour alléger la pression subie par les universités du pays qui peinent depuis des années à satisfaire la demande.

Un rapport de la Commission européenne sur l'enseignement supérieur en Algérie daté de 2012 a fait état d'universités surchargées, bridées par une gestion inadéquate et un manque de ressources.

Enseignement télévisuel

L'Algérie compte également lancer sa première chaîne de télévision éducative début 2017.

Tahar Hadjar, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a expliqué en décembre que la chaîne, baptisée

"Savoir", proposerait des conférences, des ateliers et des cours aux étudiants par le biais de vidéoconférences et de plateformes de formation à distance. La chaîne du savoir devrait permettre un meilleur accès aux études supérieures en Algérie tout en améliorant la qualité des enseignements et de la formation. Avec "Savoir", l'Algérie est le quatrième pays à se doter d'une chaîne de télévision universitaire sur le continent africain, où ont déjà été lancés la chaîne de l'université ouverte du Soudan, un programme en Mauritanie ainsi que deux chaînes en Égypte, les chaînes de l'enseignement supérieur du Nil ainsi que la chaîne El-Manara pour la recherche scientifique.

Les efforts déployés par l'Algérie pour accroître la place de la technologie dans l'éducation font suite à la présentation d'une nouvelle feuille de route qui vise à orienter le pays vers une économie de la connaissance. Lancé en septembre par M. Hadjar, le programme entend relever le niveau de l'enseignement, améliorer l'employabilité des diplômés et développer la recherche.

La feuille de route comporte un système de classement national ainsi qu'un système de contrôle et d'évaluation afin de garantir le respect des normes internationales par les

universités algériennes et d'améliorer les services fournis par ces dernières. Elle appelle également à une coopération accrue entre les universités et le monde des affaires pour faire en sorte qu'à l'issue de leurs études les étudiants disposent de qualifications en phase avec le marché du travail.

Inclure davantage le secteur privé

Aux améliorations prévues en matière de technologie de l'éducation et de normes de qualité viennent s'ajouter des mesures destinées à accroître l'investissement privé dans l'enseignement supérieur.

Si le secteur est en théorie accessible aux acteurs du secteur privé depuis longtemps, la centralisation des programmes et un manque de clarté en ce qui concerne les règlements régissant les universités ont, dans la pratique, limité l'intérêt porté par les investisseurs au secteur.

Désireux d'améliorer le climat de l'investissement, le gouvernement a publié un arrêté ministériel qui ouvre officiellement le secteur de l'enseignement supérieur algérien aux investissements directs en provenance du secteur privé tout en fixant le cahier des charges pour les prestataires souhaitant ouvrir des universités dans le pays.

COLLOQUE SUR LES NOUVELLES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES À OUARGLA

Vers un nouveau régime de croissance

La faculté des sciences économiques de l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla a Liberté, la semaine dernière, un colloque national sur les nouvelles stratégies économiques comme instruments de mutation vers une économie plus effective.

Selon le D^r Elyas Bensaci, doyen de la faculté des sciences économiques, l'idée principale de cette rencontre qui a regroupé des universitaires et experts en économie, est de trouver des mécanismes et de nouveaux modèles économiques permettant à l'économie nationale d'aller vers un nouveau régime de croissance basé sur la diversité et la création de richesses. Plusieurs communications autour du thème ont été à l'ordre du jour de ce collo-

loque. Dans son intervention, Abdelhamid Temmar, ancien ministre, a préféré être théorique tout en essayant d'expliquer ce qu'est une période de transition, pourquoi certains pays ont réussi leur transition pendant que d'autres piétinent et quels sont les acteurs essentiels qui doivent être impliqués.

M. Temmar dira que "la transition économique est un mot historique : c'est-à-dire de passer d'un système centralisé des années 70 à un système beaucoup plus libre". Et de poursuivre : "Le problème du libéralisme n'est pas un problème de marché, mais un problème de propriété individuelle." En effet ce problème théorique, selon l'intervenant, est posé au niveau international. Quant à Mustapha Mekidèche, éco-

nomiste et vice-président du Conseil national économique et social (Cnes), il dira que "la problématique c'est quels sont les voies et moyens pour aller vers un nouveau régime de croissance qui s'affranchit progressivement des hydrocarbures comme source principale de financement. L'idée est d'assurer le fonctionnement des institutions de marché pour que ce soit bien organisé et pour qu'on puisse également substituer aux importations qu'on ne peut plus financer. Donc tôt ou tard s'imposera le besoin d'une production interne qui sera éligible aux exportations".

Pour le conférencier, "même si les prix des hydrocarbures se stabilisent à 60 dollars le baril, on aura toujours le problème de déficit de fi-

nancement de nos activités sachant que pour le moment les exportations hors hydrocarbures (celles du secteur privé ne représentent que 2 milliards de dollars), donc structurellement, il va falloir casser ce modèle et aller vers un autre paradigme qui passe par le soutien de l'offre et par la promotion des exportations". Pour être plus commode, M. Mekidèche dira : "Vous vous rendez compte qu'il va falloir attendre 2017 pour qu'on soit autosuffisants en terme de consommation de ciment alors qu'on aurait pu le faire beaucoup plus tôt. Et pourtant le marché existait et les facteurs favorables étaient réunis, alors qu'on pouvait décliner tous les autres aspects."

AMMAR DAFAUR

MOSTAGANEM

Cambriolage à la résidence universitaire de Kharrouba

■ Selon la cellule de communication de la sûreté urbaine, un cambriolage s'est produit, en fin de semaine, dans un logement de fonction de la résidence universitaire des 1000 lits à Kharrouba. Le cambrioleur armé d'un long couteau, s'est retrouvé nez à nez avec l'épouse du veilleur absent, qu'il a menacée de mort, s'emparant une importante somme d'argent estimée à 100 000 dinars et de bijoux en or. Les éléments de la Sûreté urbaine du 8^e arrondissement sont parvenus à retrouver l'agresseur et l'on interpellé. Il s'agit d'un homme de 33 ans résidant à Mostagnem, et s'avérant une connaissance du propriétaire du logement et appartenant au même syndicat, avec qui il avait un différend. Présenté devant le procureur de la République il a été placé sous mandat de dépôt tandis que son complice, l'ayant aidé pour ce vol, a été cité pour comparution immédiate au tribunal de Mostaganem.

M. S.

NOURIA BENGHEBRIT

«Une nouvelle stratégie contre la violence scolaire à partir du 7 mars»

Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale, a indiqué, jeudi dernier, que son département devra entamer à partir du 7 mars prochain l'application d'une stratégie nationale de lutte contre la violence scolaire. Elle a invité la presse à s'enquérir des nouveautés de cette stratégie élaborée en tenant compte de l'état des lieux qui



ressort d'enquêtes menées depuis des mois. Cette stratégie, qui sera exposée mercredi prochain, est fondée sur deux axes, pédagogique et juridique. Le but de la démarche, a-t-elle souligné, «est d'assurer aux enfants les conditions de scolarisation appropriées». Cela leur permettra de poursuivre leur scolarité au moins jusqu'à l'âge de 16 ans. Concernant la déperdition scolaire, elle a également annoncé que son département «est en train d'étudier ce phénomène pour proposer des solutions pratiques». Le programme de lutte contre la déperdition scolaire est fondé sur cinq axes, notamment l'approfondissement des recherches, a affirmé M^{me} Benghebrit. Un groupe de travail mixte (Observatoire national de l'éducation et de la formation-Institut national de recherche en éducation-Direction centrale de l'évaluation et de la prospective) a été chargé d'effectuer une recherche de qualité sur le sujet. Pour ce qui est du deuxième axe, la ministre a expliqué qu'il consiste en la lutte contre le redoublement scolaire notamment à travers la prise en charge des difficultés rencontrées par l'élève, l'organisation d'examens de rattrapage pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9, le développement du préscolaire et la révision des programmes actuels. Dans sa stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, le ministère a axé son effort sur l'amélioration de l'évaluation pédagogique à travers le lancement d'une consultation nationale, le renforcement du volet formation au profit des enseignants en matière pédagogique et l'intensification des activités culturelles. A une question sur le rôle du lycée des mathématiques de Kouba qui dispense les mêmes cours suivis dans les autres lycées, la ministre a reconnu l'existence de ce problème indiquant que le but de son département «est d'encourager l'orientation des élèves vers cette filière». Elle a indiqué, à ce propos, que son département souhaitait donner à ce lycée «un cachet particulier en le dotant d'un programme qui se démarque du programme de la filière mathématique suivi au niveau des autres lycées». «Nous poursuivrons nos efforts afin d'arriver à un niveau international à travers l'organisation d'un baccalauréat international de mathématiques et l'ouverture d'une école supérieure de mathématiques au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a-t-elle ajouté. Elle a rappelé dans ce sens que le lycée des mathématiques a été créé durant l'année scolaire 2012-2013 pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans cette matière lors du brevet de l'enseignement moyen.

■ K. A. K.

QUESTIONS ORALES AU CONSEIL DE LA NATION

MOHAMED AÏSSA

«La mosquée doit être neutre lors de la campagne électorale»

«L'IMAM n'a pas le droit de s'ingérer dans la politique partisane», a déclaré, jeudi dernier, Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, en marge de la séance des questions orales au Conseil de la nation.

« Les instructions données lors des précédentes campagnes électorales seront reconduites pour les prochaines législatives en matière de neutralité des mosquées et des écoles coraniques qui dépendent du ministère des Affaires religieuses », a-t-il affirmé. Les lois de la République seront appliquées et des circulaires vont être adressées à tous les directeurs des affaires religieuses. « Je veillerais personnellement à ce que la mosquée soit neutre concernant le choix des élus », a clamé le ministre, soulignant que la mosquée a, toutefois, « le droit de commenter le processus électoral et de donner des avis sur l'obligation de respecter l'éthique ». Concernant la secte Ahmadite, le ministre a précisé qu'il s'agit d'un « sujet clos », car l'Algérie en est déjà venue à bout. « L'objectif fixé était d'instaurer dans le silence une minorité religieuse. L'Etat a pris les devants et a réussi à mettre en échec cette démarche grâce à sa vigilance. Cette secte reste vivante dans certains esprits, qu'on invite à s'inspirer de notre référent spi-



Ph: Found S.

rituel, si toutefois elle est d'obédience islamique. Dans le cas contraire, elle n'a qu'à afficher sa religion, l'Algérie étant respectueuse de tous les cultes », a-t-il expliqué. Mohamed Aïssa a ensuite précisé que l'interdiction des activités de la secte en Algérie est basée sur une fatwa du Haut-Conseil islamique (HCI) émise dans les années 1970. « Les conseils scientifiques ont décidé de se référer à la fatwa décrétée dans les années 1970 par le HCI et le défunt Cheikh Ahmed Hamani, qualifiant cette secte de groupe égaré et en dehors de l'Islam », a-t-il rappelé. Le ministre a estimé, par ailleurs, qu'Amnesty International n'a jamais établi de rapports positifs sur l'Algérie, notamment en ce qui concerne la liberté du culte. Cette dernière est pourtant consacrée dans notre nouvelle Constitution. Le ministre dit même

s'attendre à d'autres rapports « négatifs », car la question n'est pas uniquement religieuse « mais sécuritaire », cachant des velléités d'ingérence étrangère. A propos des frais du hadj, il a fait savoir que la délégation algérienne est en déplacement depuis deux jours en Arabie saoudite. Ils ne devraient pas connaître une importante hausse cette année, a-t-il fait savoir en faisant remarquer qu'ils sont tributaires de la valeur de la monnaie saoudienne sur le marché international. Dans sa réponse à un membre du Conseil de la nation, le ministre a assuré qu'aucune mosquée algérienne n'active sans autorisation.

« Les 17.000 mosquées du pays portent un discours unifié et contribuent toutes à la préservation de l'unité nationale », a-t-il assuré. Le ministre a, par ailleurs, affirmé que le discours religieux s'est nettement amélioré grâce aux programmes de formation initiés par le ministère. Il a ajouté que son département a procédé à l'actualisation du système de formation et de qualification des imams et cadres du secteur des affaires religieuses à travers 14 instituts de formation et la création d'une nouvelle spécialité universitaire consacrée à l'imamat (LMD), ainsi que d'autres pour une ouverture sur les différentes sciences. La dynamique de la formation se poursuit pour la qualification des cadres religieux à travers des stages et l'organisation de rencontres tout au long de l'année en vue de relever le niveau des imams et du discours religieux conformément au « référent religieux nationaux », a-t-il ajouté.

■ Karima Alloun Kordjani

60^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LARBI BEN M'HIDI

«Une occasion pour tirer des leçons», selon Tayeb Zitouni



Ph : Fouad S.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a considéré, jeudi dernier, à Oum El Bouaghi, que la célébration du 60^e anniversaire de la mort du héros Larbi Ben M'hidi (1923-1957) représente «une occasion pour tirer des leçons». Présidant la clôture du troisième séminaire national consacré à ce héros à l'Université d'Oum El Bouaghi, le ministre a affirmé

que les chouhada, les moudjahidine et tous les héros et chefs de la Révolution sont «la véritable gloire de la nation». «L'histoire nationale est jalonnée de hauts faits d'hommes de la carrure de Ben M'hidi, dont le courage, l'audace et la ténacité dans leur combat contre l'occupant français sont source d'inspiration pour toutes les générations d'Algérie», a soutenu Zitouni. Ce dernier a insisté sur l'écriture objective par des historiens nationaux de l'histoire algérienne pour l'inculquer aux générations futures. Des commissions œuvrent actuellement conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour écrire l'histoire de la Révolution algérienne, celle des hommes du Mouvement national, ainsi que l'histoire des révoltes populaires qui n'ont pas cessé depuis le premier jour de l'occupation, a affirmé le ministre. Il a fait part de la mise en place d'ateliers de travail regroupant plusieurs secteurs, à l'instar de ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la culture, des affaires religieuses et de l'éducation nationale. Le ministère des Moudjahidine prévoit l'octroi de 10 millions de livres au profit du secteur de l'éducation pour enseigner aux élèves l'histoire du pays, écrite par des plumes algériennes. Lors d'un point de presse, Zitouni a indiqué que le film retraçant des pans de parcours militaire et politique est actuellement en phase de traitement et d'assemblage. Le film sera projeté le 5 juillet prochain, à l'occasion des festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale et de la Fête de la jeunesse. Evoquant la question des archives, le ministre a tenu à rappeler le travail entrepris avec les consulats pour la restitution de ces documents ainsi que les ouvrages et les revues qui ont traité de la Révolution algérienne. Le ministre a, à l'occasion, salué le rôle des éléments de l'Armée nationale populaire et tous les corps de sécurité pour la protection du pays et la préservation de sa stabilité rappelant aux citoyens, d'autre part, l'importance de participer massivement aux prochaines élections législatives pour contrecarrer les complots ourdis contre la nation.

■ R. N.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Tlemcen choisie comme «wilaya pilote»

Le commerce informel en Algérie a pris une grande ampleur dans notre pays. Pour mieux cerner le phénomène, une étude intitulée «Economie informelle : concepts, modes opératoires et impacts» a été lancée par le ministère du Commerce en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) et l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Selon la présentation de l'étude, faite jeudi dernier à Alger, celle-ci permettra de mieux cerner la problématique dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi). Elle permettra également de mesurer son impact sur l'économie nationale, afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène. Dans une déclaration du ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, lue par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane, «l'étude est l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale». Selon lui, l'économie informelle «est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcée par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays». Une enquête réalisée par l'ONS en 2012 a révélé que l'économie informelle représenterait 45% du produit national brut (PNB). La mise en œuvre de l'étude s'effectuera en deux phases. La première consistera en l'élaboration d'une enquête en 2017 dans la wilaya de Tlemcen, choisie comme wilaya pilote à cause de son caractère frontalier. La réalisation et le financement de cette étape seront assurés par le Cread. La seconde sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018, dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. Un travail de terrain sera lancé. L'étude vise, par ailleurs, à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle. Un diagnostic sera établi, en outre, sur la mobilité des actifs informels. Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail, l'Office national des statistiques, le Centre national du registre du commerce...). A noter que le secteur informel employait 1,6 million de personnes en 2001, avant d'augmenter à 3,9 en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole) répartie comme suit : commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%). Parmi les actions engagées pour lutter contre ce phénomène, le démantèlement des marchés informels. A fin 2016, cette opération a été soldée par l'éradication de 1.035 sur les 1.412 marchés informels recensés (73%). 216 ont été éradiqués et réapparus. 21.239 intervenants sur un total de 49.836 personnes recensées (42%) exerçant à l'intérieur de ces marchés éradiqués ont bénéficié d'une réinsertion dans le circuit formel.

■ Synthèse R. N.



M^{me} NOURIA BENGHEBRIT :

« La lutte contre la violence en milieu scolaire basée sur l'aspect pédagogique et juridique »

La ministre de l'Education nationale a révélé que la stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire qui sera présentée par son département mercredi prochain s'articule sur l'aspect pédagogique et juridique.

M^{me} Nouria Benghebrit — qui répondait à une question sur la déperdition scolaire — a indiqué que les solutions qui seront apportées à la faveur de cette stratégie s'articulent essentiellement sur les aspects pédagogiques et juridiques outre la mise en place d'un climat favorable à l'élève poursuivre sa scolarité.

La ministre explique que cette stratégie vise la prise en charge de la violence à l'école (à l'intérieur et à l'extérieur) afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité jusqu'à l'âge de 16 au minimum.

Elle fera savoir également que le programme de lutte contre la déperdition scolaire est fondé sur cinq axes, notamment l'approfondissement des recherches. M^{me} Benghebrit relève également fait part de la création d'un groupe de travail mixte (Observatoire national de l'éducation et de la formation, Institut national de recherche en éducation et Direction centrale de l'évaluation et de la prospective) qui est chargé d'effectuer d'une recherche de qualité sur le phénomène de déperdition scolaire. Enchaînant avec le deuxième point, celui relatif à la lutte contre le redoublement scolaire, ce dernier sera possible notamment à travers l'optimisation de la prise en charge des difficultés rencontrées par l'élève, l'organisation d'examens de rattrapage pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9 et le développement du préscolaire ainsi que la révision des programmes actuels.

Dans sa stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, le ministère de l'Education natio-

nale a axé son effort sur l'amélioration de l'évaluation pédagogique à travers le lancement d'une consultation nationale, le renforcement du volet formation au profit des enseignants en matière pédagogique et l'intensification des activités culturelles.

A une question sur le rôle du lycée des mathématiques qui dispense les mêmes cours dispensés au niveau des autres établissements secondaires, la ministre a reconnu l'existence de ce problème indiquant que son département œuvre à « encourager l'orientation des élèves vers cette filière ». Elle a indiqué à ce propos que son département ministériel souhaite donner à ce lycée un cachet particulier en le dotant d'un programme qui se démarque du programme de la filière des mathématiques suivi au niveau des autres lycées. Et d'ajouter : « Nous poursuivrons nos efforts pour arriver à un niveau international, à travers l'organisation d'un baccalauréat international de mathématiques et l'ouverture d'une Ecole supérieure de mathématiques au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ». Il convient de signaler, enfin, que le lycée des mathématiques situé à Kouba, a été créé durant l'année scolaire 2012/2013 pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans cette matière, lors de l'examen du BEM.

CONSEIL DE LA NATION

M. MOHAMED AÏSSA :

« La formation a permis l'amélioration du discours religieux en Algérie »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a mis l'accent sur le fait que « le discours religieux s'est nettement amélioré grâce aux programmes de formation initiés par le ministère ».

M. Mohamed Aïssa qui répondait à la question orale d'un membre du Conseil de la nation concernant le discours religieux (prêche) dans les mosquées, a, en effet, soutenu que ce dernier a connu une « nette amélioration grâce » aux programmes de formation mis en place par le ministère.

De même qu'il rappelle dans ce contexte que son département a procédé à l'actualisation du système de formation et de qualification des imams et cadres du secteur des affaires religieuses à travers 14 instituts de formation et la création d'une nouvelle spécialité universitaire consacrée à l'Imamat (LMD), ainsi que d'autres pour une ouverture sur les différentes sciences. Avec toutes ces avancées, la dynamique de la formation se poursuit toujours pour la qualification des cadres religieux à travers des stages et l'organisation de rencontres tout au long de l'année en vue de relever le niveau des imams et du discours religieux conformément au référent religieux national, de manière à « traiter des questions de la société et à unifier les rangs », a insisté le ministre qui admettra cependant l'existence de certaines insuffisances à combler, en dépit de l'évolution du discours religieux tant au niveau des mosquées que de la part des imams et de la capacité des derniers à faire face aux sectes étrangères à l'Islam.

En somme, il reste beaucoup de travail à faire, soutient haut et fort M. Mohamed Aïssa. Poursuivant ses propos, le ministre annoncé l'organisation prochaine d'une journée d'études sur



le discours religieux. S'exprimant ensuite au sujet des sectes et des idées subversives étrangères à l'islam, M. Mohamed Aïssa a indiqué, en réponse à une question y afférente, que le ministère a pour mission de « préserver l'unité religieuse de la société en préservant le référent religieux national, prônant la modération à travers les programmes de formation et l'amélioration du niveau des cadres religieux et des imams ». « En sus de campagnes de sensibilisation contre ces idées destructrices, tous ces phénomènes étrangers à la société algérienne font l'objet de veille de la part des inspecteurs au niveau des directions locales et des imams », assure le ministre.

A noter, par ailleurs, « les conseils scientifiques procèdent actuellement à une révision de ces licences » des bénévoles au niveau des mosquées de la République.

Le ministre rappellera dans ce sillage que les mosquées de la République fonctionnent selon un référent unifié, depuis la réintégration des mosquées au parc national en 1999. Aussi, « toute prêche dans les mosquées doit faire l'objet d'une autorisation du ministère ». Enfin et en ce qui concerne les mesures prises pour lever le gel des activités des associations à caractère religieux, M. Mohamed Aïssa a souligné que ses services « ont étudié la question et soumis le projet de loi au secrétariat général du gouvernement ».

ÉCONOMIE INFORMELLE

L'urgence d'une solution

Un atelier consacré au lancement d'une étude sur l'économie informelle en Algérie, intitulée «Économie informelle : concepts, modes opératoires et impacts», a été organisé, jeudi dernier à Alger, en présence des experts et professionnels. Cette importante journée a permis aux participants d'évoquer plusieurs questions liées au marché informelle et son impact sur l'économie nationale. Cette importante étude, qui sera réalisée en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), vise, entre autres, à mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions : financement, production, commercialisation, emploi, à cerner et à quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène. Aussi, elle vise à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle. Comme, elle tend à analyser la mobilité des actifs informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités. S'agissant de sa mise en œuvre, les organisateurs ont souligné que cette étude s'effectuera en deux phases : la première consiste à

l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen, en 2017, choisie comme wilaya-pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread. La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018, dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. Dans un message lu en son nom par Abdelaziz Aït Abderrahmane, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, le ministre a exprimé sa pleine satisfaction quant à la tenue de cet atelier qui permettra, selon lui, de trouver les solutions adéquate pour freiner ce phénomène qui constitue un réel obstacle pour la croissance de l'économie nationale. Il dit que l'économie informelle est considérée comme un obstacle majeur à la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays. Il a ajouté que «le lancement de cette étude est l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale». «Le fait que les mesures prises demeurent toujours insuffisantes, a-t-il dit, le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau.» De son côté, Mounir Lassassi, directeur du projet et chercheur au Cread, a fait savoir que «l'étude consistait en l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain. Il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène». Mettant l'accent sur le choix de la wilaya de Tlemcen, il a précisé que cette région est motivée par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l'économie informelle et de comprendre son fonctionnement. Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l'économie informelle dans une wilaya frontalière : le financement, la production et les circuits de distribution. Il s'agit aussi d'apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l'économie informelle composée d'universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet. Il est à noter que selon une enquête réalisée par l'ONS en 2012, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001, avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole), réparties comme suit : commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%).

M. A. Z.

UN COLLOQUE DÉDIÉ À LA COMPTABILITÉ ET À L'AUDIT

Un colloque national de formation ayant pour thème «La comptabilité et l'audit outil de contrôle» a été organisé, ce mardi, à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, en collaboration avec la Chambre du commerce du Dahra. Des professeurs, des comptables et des experts du domaine, de différentes wilayas du pays, y ont pris part.

L'objectif de cette rencontre, selon le président du colloque, Hammou Mohammed Akermi, professeur en sciences économiques, commerciales et de gestion, est de faire de l'étudiant en post-graduation, option comptabilité et audit, un professionnel apte à exercer les activités, comme le fonctionnement de l'entreprise et ses évolutions (modes de gouvernance, enjeux stratégiques, modes d'organisation), appliquer des techniques d'enregistrement comptable, de contrôle comptable, d'élaboration de budgets, de calcul de coûts, de calcul et d'analyse des écarts, d'analyse financière, maîtriser des outils bureautiques, informatiques, linguistiques, mathématiques. Ce thème a également donné lieu à un très riche échange entre académiciens et praticiens, en plus d'un cycle de conférences sur «L'audit fiscal outil de contrôle dans les entreprises», «Les rôles des comités de l'audit», «L'audit interne et la bonne gouvernance». Cette rencontre a pleinement profité aux étudiants concernés, souligne le président du colloque, M. Akermi.

L. H.

Echange, collaboration et assistance... **Signature d'une convention entre trois universités**

A. Mallem

Jeudi, à l'Université des sciences islamiques (USIC) Emir Abdelkader de Constantine, et en présence du wali, les recteurs de trois institutions universitaires faisant partie du pôle constantinois, en l'occurrence l'Université 2 Abdelhamid Mehri, l'Université 3 Salah Bounider et l'USIC, ont procédé à la signature d'une convention tripartite de collaboration, d'assistance et d'échange entre les trois universités. La convention engage les 3 partenaires à collaborer ensemble dans des domaines essentiels comme ceux de la pédagogie, des sciences et de la recherche scientifique, aussi bien que dans le domaine de la gestion administrative.

«En ce qui concerne la collaboration dans le domaine scientifique, a commenté M. Derradji, le recteur de l'Université islamique, cette convention va se traduire par l'organisation commune de colloques et par l'envoi de personnel en formation à l'étranger en bénéficiant des clauses relatives aux échanges et qui sont contenues dans les conventions bilatérales signées par chaque université avec des partenaires étrangers. Ceci

pour diminuer, un tant soit peu, des dépenses en devises engagées dans ce cadre par l'Etat. En plus de cela, ajoute notre interlocuteur, sur le plan pédagogique, il s'agit surtout de faciliter l'accueil des étudiants au niveau des bibliothèques afin de les faire bénéficier de tous les avantages et droits qu'ont les étudiants de l'université d'accueil, des structures et des espaces dont elle dispose (salles, laboratoires, etc.)». Ajoutons à cela que la convention entre les trois universités, signée jeudi, recommande aussi la mise en place d'équipes mixtes de laboratoires pour mener des recherches dans les spécialités enseignées au niveau de l'une d'elles. L'accord est conçu pour une durée de cinq ans et il est renouvelable tacitement tant que l'une des parties n'a pas dénoncé son application. La convention entrera en vigueur aussitôt après sa signature par les partenaires.

Interrogé sur la non participation à cette initiative des autres structures universitaires, telles que

l'Université des Frères Mentouri et l'Ecole normale supérieure (ENS), M. Derradji a répondu que l'idée est venue d'abord des trois universités signataires parce qu'elles ont vu qu'elles ont des spécialités communes. Il dira ensuite que l'initiative n'a pas un caractère exclusif. Car, a-t-il signalé, les années dernières ont vu la signature d'une convention du même genre entre les Universités 2 et 3 et l'Ecole normale supérieure de Constantine. «Ceci dit, rien n'empêche ces deux structures de l'enseignement supérieur de se joindre à cette association car les portes sont largement ouvertes à d'autres participations».

Pour sa part, M. Latrèche, recteur de l'Université 2 Abdelhamid Mehri de la nouvelle ville Ali Mendjeli, a considéré que cette convention qui vient en appoint à celles signées avec les universités étrangères, vise à travailler ensemble et faire en sorte d'utiliser au mieux les ressources que chacun possède dans la mesure du possible et en temps opportun.

Processus d'arabisation des sciences à l'université Un gel qui dure depuis trente ans !

Après la communication présentée jeudi à l'occasion de la célébration de la journée arabe de la langue arabe à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine, par le Pr Mimouni Jamel, le président de l'union arabe d'Astronomie et enseignant en physique à l'université '2' Abdelhamid Mehri de Constantine, des participants à cette journée ont reproché au conférencier de «ne pas être allé au fond des choses en présentant les raisons du blocage de l'application de la langue arabe dans les sciences au niveau de toutes les universités du pays». Et ce dernier de nous confier, en marge de cette conférence, que «c'est un sujet éminemment scientifique dont l'élaboration demande beaucoup de temps». Le conférencier qui a axé son propos sur «les défis de l'arabisation des sciences en Algérie», a parlé de tout le parcours fait dans le processus d'arabisation de l'enseignement en Algérie, après l'indépendance d'abord, puis, l'arabisation des sciences dans le secondaire ensuite à l'université, en signalant que ce processus devait se terminer dans les années 90. «Malheureusement, a déploré le conférencier, il a connu un gel trois décades durant.

Aujourd'hui, a poursuivi Mimouni, on veut relancer l'arabisation à l'université algérienne alors qu'il y a une dichotomie entre les universités qui enseignent en arabe et en français. Toutefois, a-t-il laissé entendre, on peut élaborer une stratégie du possible pour relancer l'arabisation des sciences qui s'est arrêtée complètement». Et de faire un constat de l'échec de l'arabisation des sciences depuis les années 90 au niveau de l'université algérienne. Selon lui, «un chaos linguistique règne actuellement dans l'enseignement des sciences au niveau de certaines universités depuis les années 90. Dans les universités du centre du pays, en par-

ticulier, et à l'Ouest, l'enseignement se fait en français. A l'Est et au Sud il se fait en arabe dans les deux premières années. Et par manque de lois clarifiant le statut de la langue et de l'enseignement, cette situation persiste», a-t-il conclu. Le docteur Salah Belaid, président du conseil supérieur de la langue arabe et co-organisateur, avec l'université islamique, de la journée de célébration de la langue du «Dhad», ne manquera pas de reconnaître, de manière explicite, l'échec du processus d'arabisation lancé dans notre pays en considérant que la langue arabe «souffre encore de faiblesse scientifique et de beaucoup de retard dans ce domaine vital». «Oui, a-t-il affirmé, il ne faut pas nier que la langue arabe rencontre de nombreuses difficultés au niveau technique comme au niveau de l'élaboration, de la programmation et de l'intelligence artificielle. Ces difficultés restent encore pendantes au niveau de notre langue, et ce compte tenu du retard de 500 ans qu'elle a vécu».

Et d'estimer qu'il n'y a pas de développement avec une langue dont les outils sont faibles. Selon lui, en effet, la langue est le premier instrument pour réformer et développer l'économie, la pensée, etc. Et il faut réhabiliter cette langue si l'on veut aller loin. «A ce propos, dira M. Salah Belaid en guise de conclusion, je dois dire qu'il peut y avoir désaccord sur les méthodes à utiliser pour réaliser l'épanouissement de la langue arabe, mais pas sur le but à atteindre». Et de terminer en affirmant qu'il y a des «fossés» qui séparent encore la langue arabe des langues modernes, «mais ce n'est pas la mer à boire», a-t-il considéré en signalant les initiatives louables qui se font çà et là en citant celle prise par l'université des Frères Mentouri de Constantine qui a décidé dernièrement de créer en son sein une école numérique en langue arabe. **A. M.**

Présentée la semaine prochaine **Une nouvelle stratégie contre la violence en milieu scolaire**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a indiqué jeudi à Alger que la stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire qui sera présentée par son département mercredi prochain s'articulait sur l'aspect pédagogique et juridique. Répondant à la question d'un membre du Conseil de la nation concernant la déperdition scolaire, la ministre, qui a estimé que ce problème est intrinsèque à l'élève, a indiqué que les solutions qui seront apportées à la faveur de cette stratégie s'articuleraient essentiellement sur les aspects pédagogiques et juridiques outre la mise en place d'un climat favorable à l'élève pour suivre sa scolarité.

Cette stratégie vise «la prise en charge de la violence à l'école (à l'intérieur et à l'extérieur) afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité jusqu'à l'âge de 16 au minimum», ajoute la ministre. Le programme de lutte contre la déperdition scolaire est fondé sur cinq axes, notamment l'approfondissement des recherches, a affirmé Mme. Benghebrit relevant qu'«un groupe de travail mixte (Observatoire national de l'éducation et de la formation, Institut National de recherche en éducation et Direction centrale de l'évaluation et de la prospective) a été chargé d'effectuer d'une recherche de qualité sur le phénomène de déperdition scolaire». Pour ce qui est du deuxième axe, Mme Benghebrit a expliqué qu'il consiste en la lutte contre le redoublement scolaire notamment à tra-

vers la prise en charge des difficultés rencontrées par l'élève, l'organisation d'examens de rattrapage pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9 et le développement du préscolaire et la révision des programmes actuels. Dans sa stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, le ministère de l'Education nationale a axé son effort sur l'amélioration de l'évaluation pédagogique à travers le lancement d'une consultation nationale, le renforcement du volet formation au profit des enseignants en matière pédagogique et l'intensification des activités culturelles.

A une question sur le rôle du lycée des mathématiques (Kouba) qui dispense les mêmes cours suivis dans les autres lycées, la ministre a reconnu l'existence de ce problème indiquant que le but de son département «est d'encourager

l'orientation des élèves vers cette filière». Elle a indiqué à ce propos que son département ministériel souhaitait donner à ce lycée «un cachet particulier en le dotant d'un programme qui se démarque du programme de la filière mathématique suivi au niveau des autres lycées». «Nous poursuivrons nos efforts afin d'arriver à un niveau international, à travers l'organisation d'un baccalauréat international de mathématiques et l'ouverture d'une Ecole supérieure de mathématiques au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a-t-elle ajouté. Elle a rappelé dans ce sens que le lycée des mathématiques a été créé durant l'année scolaire 2012/2013 pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans cette matière lors de brevet de l'enseignement moyen.

SON POIDS EST ESTIMÉ À 45% DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) NATIONAL

Économie informelle : une énième étude lancée

On n'en est pas à la dernière étude près, mais celle que lance le ministère du Commerce en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud) en Algérie sur le poids de l'économie informelle, ne ferait que constater le poids de plus en plus prééminent de cette économie parallèle dont le poids est estimé à 45% du Produit intérieur brut (PIB) national.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le gouverneur de la Banque d'Algérie l'a encore confirmé il y a une semaine : il a annoncé l'augmentation de 10% de la masse monétaire en dehors du circuit formel. Ce qui suppose en effet l'augmentation des transactions informelles.

Selon l'enseignant en économie, Mohamed Achir, contacté hier, cet état de fait dénote de plusieurs aspects. D'abord, d'un problème de bancarisation de l'économie (c'est-à-dire toute transaction qui ne passe pas par le circuit bancaire), mais aussi qu'il y a un problème de facturation des transactions commerciales qui n'ont, de fait, aucune traçabilité. «L'économie c'est la facturation, celle-ci est une chaîne qui démarre chez le producteur et finit chez le dernier consommateur», rappelle l'enseignant qui souligne que cette

chaîne «est avant tout une exigence réglementaire qui doit être encadrée par les institutions économiques de l'Etat».

Enfin, le constat du gouverneur de la Banque d'Algérie, de l'avis de M. Achir, dénote d'une défaillance du système fiscal et démontre la non-adhésion des opérateurs économiques à l'opération de conformité fiscale engagée par l'Etat. Et qui démontre, par voie de conséquence, l'échec de celle-ci malgré toute la publicité qui a été faite autour d'elle. En ce qui concerne l'opportunité d'une telle étude que lance le ministère du Commerce, M. Achir estime que ce ne sont pas les études qui manquent sur le sujet de l'informel, mais que «c'est la force d'agir des institutions de l'Etat qui pose problème». Selon lui, la question qui doit se poser est de savoir «comment rendre les actions de l'Etat

plus efficaces».

Enquêtes de terrain

«Intitulée "Economie informelle : concepts, modes opératoires et impacts", cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène», selon Abdelaziz Aït Abderrahmane le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce.

Le lancement de cette étude est «l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale», a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par Abdelaziz Aït Abderrahmane.

L'économie informelle, selon lui, «est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale

dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays», a-t-il ajouté. Mais les mesures prises demeurent «insuffisantes», et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, «pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau», a-t-on expliqué.

La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases : la première consiste à l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread.

La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. A ce propos, le directeur du projet et chercheur au Cread, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait à l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des

enquêtes sur le terrain. Selon lui, il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène.

3,9 millions de personnes en 2012 employées

Selon des chiffres avancés par le sous-directeur des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Saâdi, l'économie informelle en Algérie employait 3,9 millions de personnes en 2012 contre 1,6 million de personnes en 2001. Elles sont réparties comme suit : commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%).

Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre de commerce.

Y. D.

Université d'Oum El Bouaghi

Colloque national sur le parcours du chahid Ben M'hidi

→ **L'Université d'Oum El Bouaghi, qui porte le nom du héros de la révolution algérienne Mohammed Larbi Ben M'hidi, a abrité pendant deux jours, le 1^{er} et 2^e mars 2017, la 3^e édition du colloque national sur le martyr Larbi ben M'hidi.**

À l'ouverture, la rectrice de l'Université d'Oum El Bouaghi, M^{me} Hobar Farida a retracé et expliqué le parcours d'un grand combattant de la première heure qui défia Bigeart était l'un des six personnalités historiques à l'origine de la guerre de Libération nationale. Aussi, elle a indiqué que Larbi Ben M'hidi qui a voué sa vie à la libération de l'Algérie puis à son édification a appelé les jeunes étudiants à s'inspirer des héros de novembre et du sacrifice de ceux qui ont combattu pour que nous soyons libres. La responsable de l'université a mis également l'accent sur le lien entre l'engagement de la génération de novembre et les valeurs qui doivent animer les jeunes d'aujourd'hui pour réussir le développement et mener à bien les réformes engagées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Dans son intervention, le secrétaire de

l'ONM de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Bakhoucha, a affirmé que tous les martyrs ont une lettre à notre jeunesse pour connaître l'histoire de la glorieuse révolution algérienne et qu'il y a 60 ans fut assassiné Larbi Ben M'hidi, l'une des figures les plus prestigieuses de la révolution algérienne de 1954 qui mourut sous la torture après avoir donné une leçon d'héroïsme et d'endurance à ses bourreaux. Aussi, il n'a pas manqué de rendre hommage aux policiers qui ont fait preuve de vigilance et qui ont déjoué l'attaque kamikaze qui a visé le commissariat de police de Constantine le 26/2/2017. Dans son allocution, le wali d'Oum El Bouaghi Berimi Djamel Eddine, qui a donné le coup d'envoi de ce colloque, a rendu un vibrant hommage à l'un des pères de la révolution de novembre 1954 et l'un des artisans de l'indépendance nationale qui s'est sacrifié pour la liberté de ses compatriotes après avoir subi les terribles affres de la torture et a rappelé à cette occasion à l'assistance la célèbre phrase du chahid «mettez la révolution dans la rue et le peuple saura s'en saisir». Saisissons cette occasion, le chef de l'exécutif a souligné que les élections législatives pro-

chaines se dérouleront dans la transparence totale et avec une neutralité sans faille, donc il faut aller le 4 mai 2017 massivement pour voter et choisir les représentants du peuple au sein des institutions élus. Durant ce colloque qui a débuté le 1^{er} mars 2017 au sein de l'auditorium de l'université lesquels ont pris part plusieurs professeurs et chercheurs des différentes universités du pays, ont animé des conférences historiques riches et passionnantes toutes centrées sur la vie et le parcours militant du chahid Larbi Ben M'hidi. Dans la journée du 2 mars 2017, l'hôte de la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a visité des stands où des expositions photos et documents historiques sur la vie de Mohamed Larbi Ben M'hidi et sur l'histoire militante de la glorieuse révolution algérienne au sein de l'enceinte de l'Université d'Oum El Bouaghi. Le ministre des Moudjahidine, qui a clôturé le colloque national sur l'itinéraire de Mohamed Larbi Ben M'hidi, a remercié tous ceux qui ont collaboré à la réussite de ce colloque qui a connu une grande affluence, a rendu un vibrant hommage à ce grand combattant de la première heure et que le fait d'avoir donné le nom de cette grande personnalité historique à l'Université d'Oum El Bouaghi a un lien de rayonnement scientifique et un choix très pertinent. Il avait souligné l'importance du rôle de ce genre et du souvenir dans la transmission du message de novembre aux nouvelles générations et que cette rencontre est une occasion d'écrire l'histoire de la révolution algérienne. A ce titre, des commissions mixtes relevant de plusieurs départements ministériels vont élaborer un grand travail pour écrire l'histoire de la glorieuse révolution

algérienne et enseigner à toute une génération tout en faisant savoir du rôle de l'étudiant contenu dans la lettre du président de la République à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant. Saisissons cette occasion, le ministre des Moudjahidine, la sœur du chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi, le wali, le P/APW et le secrétaire de wilaya de l'ONM ont honoré les conférenciers. Au niveau du palais de la culture Nouar-Boubakeur, le ministre et la délégation qui l'accompagne ont assisté à une épopée présentée par la coopérative culturelle de la ville d'El Eulma ayant comme titre le «Chahid» puis, il a procédé à l'inauguration d'une salle de soins et de rééducation des moudjahidine baptisée au nom du chahid Djouani Achour et a tenu une conférence de presse au sein de la radio régionale d'Oum El Bouaghi. Dans la journée du 3 mars, le ministre des Moudjahidine, a présidé à Ain M'hila la cérémonie du 60^e anniversaire de la mort du chahid Larbi Ben M'hidi. La cérémonie a été aux traditionnelles retrouvailles devant la stèle commémorative érigée à la mémoire du chahid au douar Kouahi, situé à 4 kilomètres au nord de la ville d'Ain M'hila (lieu de naissance du chahid). Après la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la fatiha, la délégation s'est rendu au domicile du chahid où des explications leur ont été données par des proches de la famille de Mohamed Larbi Ben M'hidi sur la vie et le parcours honorable du chahid. Le ministre des Moudjahidine a déclaré que le film consacré au héros de la révolution algérienne Larbi Ben M'hidi réalisé par Bachir Derrais a été finalisé et qu'une projection de ce film sera lancée le 5 juillet prochain.

A. Remache

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Khenchela : Plus de 30 entreprises accompagnées depuis 2014



Pas moins de 31 entreprises ont été accompagnées durant 2014 dans divers domaines économiques et de services par la pépinière d'entreprises «incubateur» de l'Université de Khenchela, a-t-on appris du directeur de cet organisme. (Photo > D.R.)

DANS LE CADRE DU CENTENAIRE

Le concours Mouloud-Mammeri aujourd'hui à Tizi Ouzou

■ AOMAR MOHELLEBI

Les activités s'inscrivant dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri, la ville de Tizi Ouzou abritera, aujourd'hui samedi, la cérémonie de remise des prix du Concours annuel Mouloud Mammeri, a indiqué hier le Haut Commissariat à l'amazighité, dans un communiqué transmis à notre rédaction. Le HCA rappelle que ce concours est initié depuis son lancement par l'association des enseignants de tamazight de la wilaya de Tizi Ouzou. Le rendez-vous est donc pris pour aujourd'hui, à 10 h au niveau de la grande salle de spectacle de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri. Il s'agit pour rappel d'un concours de la meilleure dictée en langue amazighe au profit des élèves de différents établissements scolaires de la wilaya. « Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la manifestation « Centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri » organisée par le Haut Commissariat à l'amazighité en collaboration avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et placé sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika. Les lauréats des trois paliers, au nombre de quarante-cinq (45), seront récompensés grâce au soutien du

HCA, des directions de la culture et de l'éducation nationale de Tizi-Ouzou et autres institutions », précise le HCA dans le même communiqué. En plus des activités programmées spécialement pour célébrer le centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, le HCA a décidé qu'une grande partie des activités annuelles inhérentes à l'amazighité soient aussi placées sous le signe de cette commémoration, d'après Assad Si El Hachemi, secrétaire général du HCA. C'est le cas du concours cité plus haut ainsi que d'autres festivités. A commencer par le Festival de poésie amazighe d'Ath Smail dans la wilaya de Béjaïa, prévu du 23 au 25 mars prochain, qu'organise l'association culturelle amazighe « Adrar Nfad ». Cette année donc, ce grand festival sera organisé en hommage à Mouloud Mammeri après que la précédente édition ait été dédiée à la mémoire de Matoub Lounès. Dans le même sillage, toutes les écoles d'Algérie vont accueillir un cours dédié à Mouloud Mammeri, ciblant le cycle moyen et secondaire ainsi que des animations de clubs de lecture à travers les écoles. Un événement qui ne passera sans doute pas inaperçu : c'est la rencontre prévue le 20 avril prochain, qui coïncidera avec le trente-septième anniversaire du printemps berbère. En effet, les anciens étudiants ayant fréquenté le célèbre cours de tamazight dispensé par Mouloud Mammeri à l'université d'Alger, animeront une conférence-débat et des témoignages sur l'un des

pilliers de la recherche dans le domaine de la culture et langue berbères en Algérie. La rencontre aura lieu au siège du HCA dans la capitale. Tout au long de cette année et jusqu'au mois de décembre, les activités dédiées à Mouloud Mammeri ne s'arrêteront pas, selon Assad Si El Hachemi. Plusieurs villes sont concernées comme Médéa, Oran, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Annaba, Jijel, Tlemcen, Aïn Témouchent, Illizi, Djanet, Timimoun... Et dans le cadre de la vingt-deuxième édition du Salon international du livre d'Alger, prévu à la Safex du 31 octobre au 5 novembre, le HCA prévoit un programme spécial Mouloud Mammeri. Toujours dans le cadre du Sila, on annonce un colloque international pour les 4 et 5 novembre prochain autour du thème de l'apport de Mouloud Mammeri à la connaissance de l'amazighité.

Les deux derniers événements culturels importants de l'année, dédiés à Mouloud Mammeri sont prévus à Alger et à Timimoun. A Alger, un colloque international sur Mammeri est programmé sous la direction de Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrapah). Au cours de ce colloque, il sera procédé à la cérémonie d'oblitération d'un premier timbre dédié à Mouloud Mammeri. Enfin, à Timimoun, du 27 au 31 décembre 2017, le Festival national culturel annuel de l'Ahellil sera aussi dédié à Mammeri

A. M.

ABDELMALEK BOUDIAF À PARTIR DE TLEMCCEN

«On veut des chefs de service de qualité»

L'ANNÉE 2017 sera l'année de formation des chefs de service.

■ MADRID BERKANE

L'amélioration des prestations sanitaires passe inévitablement par la formation du personnel de la santé et en premier lieu des chefs de service. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en est parfaitement conscient et résolu pour l'appliquer. En visite de travail pour son secteur dans la wilaya de Tlemcen jeudi dernier, le ministre a déclaré que 2017 sera l'année de formation des chefs de service. « Etant responsables, les chefs de service doivent savoir comment bien gérer leurs services et assumer des prérogatives », a ajouté Boudiaf. « Des disciplines telles que le management et la gestion ne doivent pas être étrangères pour les chefs de service », a-t-il encore soutenu. Pour ce faire, le ministre a fait savoir « que son département ministériel oeuvre à l'élaboration d'une convention pour l'accompagnement et la formation des professionnels du

secteur de la santé, à leur tête les chefs de service ». Pour rappel Abdelmalek Boudiaf n'en est pas à sa première fois d'aborder le volet formation. Il ne cesse d'en parler depuis sa nomination à la tête du secteur. Mieux encore le ministre veut réconcilier le secteur, même avec la recherche scientifique. Pour lui, il est inconcevable qu'un secteur aussi vital comptant en son sein des compétences avérées et d'un niveau hautement élevé ne fasse pas de la recherche scientifique. « Je veux que ce soit clair, la santé n'est pas seulement la prise en charge des malades, elle est aussi la recherche et l'information », a-t-il indiqué au mois de septembre dernier lors d'une visite qu'il a effectuée à l'Institut national de la santé publique (Insp) à Alger, ajoutant « que le ministère de la Santé doit rivaliser avec celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans ce domaine ». La formation et la recherche sont aussi importantes de l'avis du ministre de la Santé, car l'Algérie est appelée à jouer un rôle de leader dans la région et dans le continent africain. « Nous visons une place de leader

der dans la région et dans le monde », a-t-il signifié sur un ton sérieux toujours lors de sa visite à Insp. A ce titre, estime Boudiaf, « il faut que les professionnels de la santé aient conscience de cela et relèvent le défi ». Selon le ministre de la Santé, le rôle de leader pour l'Algérie dans le domaine de la santé en Afrique et dans la région arabe, n'est pas du tout exagéré. « Car l'Algérie a les moyens et les compétences nécessaires pour relever un tel défi. L'OMS qui suit avec satisfaction les efforts de la promotion de la santé en Algérie, a déjà exprimé de son côté le souhait de voir l'Algérie à cette place, a laissé entendre le ministre. L'Algérie pour le ministre de la Santé est déjà à mi-chemin de cet objectif. « L'Algérie produit plus de 50 % de ses besoins en médicaments et tend à atteindre 70 % d'ici peu de temps. » Etre autosuffisant sur le plan du médicament, est déjà une autonomie pour l'Algérie, a estimé Boudiaf, récemment à l'occasion de la mise en place de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

M. B.



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Benghebrit dévoile sa stratégie

LES MESURES D'URGENCE prises pour lutter contre le phénomène de la violence dans les établissements scolaires se concrétisent.

■ MASSIVA ZEHRAOUI

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi à Alger que la stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire qui sera présentée par son département mercredi prochain s'articulait sur l'aspect pédagogique et juridique.

Interrogée concernant la déperdition scolaire, la ministre, qui a estimé que ce problème est intrinsèque à l'élève, a indiqué que les solutions qui seront apportées à la faveur de cette stratégie s'articulaient essentiellement sur les aspects pédagogiques et juridiques outre la mise en place d'un climat favorable à l'élève pour suivre sa scolarité. Cette stratégie vise « la prise en charge de la violence à l'école (à l'intérieur et à l'extérieur) afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans au minimum », a ajouté la ministre.

Le programme de lutte contre la déperdition scolaire est fondé sur cinq axes, notamment l'approfondissement des recherches, a affirmé Mme Benghebrit relevant qu'« un groupe de travail mixte (Observatoire national de l'éducation et de la formation, Institut national de recherche en éducation et direction centrale de l'évaluation et de la prospective) a été chargé



La ministre va en guerre contre la violence dans les milieux scolaires

d'effectuer une recherche de qualité sur le phénomène de déperdition scolaire ». S'agissant du deuxième axe, la première responsable du secteur a expliqué qu'il consiste en la lutte contre le redoublement scolaire, notamment à travers la prise en charge des difficultés rencontrées par l'élève, l'organisation d'examens de rattrapage pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9 et le développement du pré-scolaire et la révision des programmes actuels.

Dans sa stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a axé son effort sur l'amélioration de l'évaluation pédagogique. Et ce, à travers le lancement d'une consultation nationale, le renforce-

ment du volet formation au profit des enseignants en matière pédagogique et l'intensification des activités culturelles. A une question sur le rôle du lycée des mathématiques (Kouba) qui dispense les mêmes cours suivis dans les autres lycées, la ministre a reconnu l'existence de ce problème indiquant que le but de son département « est d'encourager l'orientation des élèves vers cette filière ». Elle a indiqué dans ce sens, que son département ministériel souhaitait donner à ce lycée « un cachet particulier en le dotant d'un programme qui se démarque du programme de la filière mathématiques suivi au niveau des autres lycées ». « Nous poursuivons nos efforts afin d'arriver à un niveau international, à travers l'organisation d'un baccalauréat international de mathématiques et l'ouverture d'une Ecole supérieure de mathématiques au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique », a-t-elle ajouté. Mme Benghebrit a rappelé à ce propos que le lycée des mathématiques a été créé durant l'année scolaire 2012/2013 pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans cette matière lors du brevet de l'enseignement moyen.

Pour rappel, 6 500 cas de violence ont été enregistrés en 2014, dont 2 600 cas de violence exercée par des fonctionnaires contre des élèves. **M. Z.**

UNE ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE LANCÉE



Le ministère du Commerce a lancé, jeudi à Alger, une étude sur l'économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Intitulée «Economie informelle: concepts, modes opératoires et impacts», «cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène»

Économie informelle

Le ministère du Commerce lance une étude

Le ministère du Commerce a lancé, jeudi à Alger, une étude sur l'économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Intitulée «*Économie informelle : concepts, modes opératoires et impacts*», «*cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions* (financement, production, commercialisation, emploi), *de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène*», a-t-on expliqué lors de l'atelier consacré au lancement de cette étude. Le lancement de cette étude est «*l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale*», a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. L'économie informelle, selon lui, «*est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays*», a-t-

il ajouté. Mais les mesures prises demeurent «*insuffisantes*», et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, «*pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau*», a expliqué le ministre. La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases : la première consiste en l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread. La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. A ce propos, le directeur du projet et chercheur au Cread, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait en l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain. Selon lui, il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène. L'étude vise également à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle. Elle sera aussi un moyen

pour analyser la mobilité des actifs informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités. Le choix de la wilaya de Tlemcen, a-t-il expliqué, est motivé par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l'économie informelle et de comprendre son fonctionnement. Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l'économie informelle dans une wilaya frontalière : le financement, la production et les circuits de distribution. Il s'agit aussi d'apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l'économie informelle composée d'universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet. Quant à la deuxième étape, l'objectif est d'étendre l'enquête à toutes les autres wilayas du pays avec une enquête représentative. Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail, l'Office national des statistiques, Centre national du registre du commerce...). Le coordinateur résident du Pnud en Algérie, Eric Overvest, s'est réjoui du lancement de cette action, en affichant la disponibilité de cette agence de l'ONU à mettre les moyens financiers et l'expertise à la disposition de l'Algérie pour mieux étudier et faire face

au phénomène de l'économie informelle.

Le secteur informel représente 45% du PNB

Selon des chiffres avancés par le sous-directeur des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Saâdi, l'économie informelle en Algérie représenterait 45% du Produit national brut (PNB) en citant une enquête réalisée par l'ONS en 2012. Selon cette enquête, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2011 avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole) réparties comme suit : commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%). Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre du commerce. Selon M. Saâdi, les opérations de lutte contre les marchés informels se sont soldées, à fin 2016, par l'éradication de 1 035 sur les 1 412 marchés informels recensés (73%) dont 216 ont été éradiqués et réapparus, ainsi que la réinsertion de 21 239 intervenants exerçant à l'intérieur de ces marchés éradiqués sur un total de 49 836 personnes recensées (42%).

Safia T./APS

200 étudiants au Festival de l'inchad et du madih d'Adrar

Plus de 200 étudiants, issus de différentes institutions universitaires du pays, prennent part à la 3e édition du Festival universitaire national de l'inchad et du madih (chants religieux), ouvert jeudi passé à Adrar, à l'initiative de la direction générale de l'Office national des œuvres universitaires. Cette manifestation, à laquelle sont représentées dix directions des œuvres universitaires du pays, s'assigne, entre autres objectifs, l'émergence de capacités talentueuses dans le domaine de l'inchad, ainsi que la pérennisation de ce type d'activités estudiantines, a indiqué le directeur des œuvres sociales universitaires d'Adrar, Cherif Seddiki, lors de la cérémonie d'ouverture qu'a abrité la salle de conférences de l'université d'Adrar rapporte l'APS. Ce rendez-vous culturel regroupe,

durant trois jours, des vedettes de l'inchad en Algérie, dont l'invité de l'édition Abdelhamid Serradj de Boussaâda (M'sila), qui a reçu le prix du Mounchid de Sharjah (Emirats arabes unis), ainsi que Bensaâd Othmane et Hocem El-Djazaïri, Youcef Soltani et Smail Yelles. La cérémonie d'ouverture a donné lieu à l'interprétation, par la troupe El-Afrah d'Adrar, de morceaux du patrimoine local de Madih, en présence de nombreux étudiants. Le programme de cette manifestation prévoit des soirées d'inchad animées par les troupes participantes ainsi que des circuits touristiques en l'honneur des délégations estudiantines participantes pour leur permettre de découvrir la beauté des sites archéologiques et touristiques de la région.

APRES LE CABLAGE ET LES COFFRETS EMBARQUÉS FABRIQUÉS LOCALEMENT

Une entreprise de sous-traitance pour les vitrages des tramways



De notre correspondant à Annaba

Mohamed Rahmani

INAUGURÉE il y a à peine deux ans, Cital, entreprise spécialisée dans l'assemblage et la maintenance des rames de tramways à Annaba, progresse sur le plan tech-

nologique en faisant appel aux compétences locales, entreprises, université et autres spécialistes. Cette passerelle a abouti à la localisation de la fabrication de vitrages pour ce nouveau moyen de transport, qui sera bientôt effective.

Une entreprise de sous-traitance pour les vitrages des tramways

Suite de la page 1

Désormais, on ne recourra plus à l'importation de cet accessoire et ce grâce à une entreprise de sous-traitance, El Kods, dont les compétences technologiques avérées lui ont permis de répondre aux normes sur les plans qualité et sécurité exigées par Cital en matière de vitrage.

L'homologation de cette entreprise a été le fruit d'une collaboration entre cette dernière, Cital et l'université Badji-Mokhtar d'Annaba. Le Laboratoire d'élaboration et d'analyse des matériaux (Leam) du département de physique de la faculté des sciences a

effectué des tests qui se sont avérés concluants et a transmis un rapport à Cital. Ledit rapport précise que le produit d'El Kods répond à la norme standard de fabrication s'agissant des conditions de découpes et d'assemblages de feuilletés ; les équipements de traitement thermique étant conformes aux exigences de fabrication des produits viscoélastiques. Les vitrages fabriqués par El Kods peuvent être utilisés dans le transport public roulant à grande vitesse sans aucun danger. Les expertises réalisées conformément au cahier des charges répondant aux critères fixés par la norme Afnor ont été faites sur la base de prélèvements périodiques et inopinés

sur un lot d'échantillons sur le site de fabrication. Cital, qui veut renforcer cette activité de sous-traitance dans ce domaine, accompagne El Kods dans tout le processus de fabrication avec le concours de ses ingénieurs et techniciens spécialisés. Cette activité sera prochainement confortée avec l'homologation d'une autre entreprise de sous-traitance qui, elle aussi, sera dans la course avec la mise en place d'un système de qualification graduelle et ce pour une meilleure maîtrise du processus de fabrication des vitrages. Cette réussite à laquelle tous ont contribué sera peut-être le point de départ d'une renaissance des entreprises de

sous-traitance qui avaient disparu décimées par les restructurations et les fermetures des sociétés nationales. El Kods est donc la première à réussir «son coup», d'autres suivront certainement. Le directeur de l'usine et de l'intégration locale Pietro Silvestro dira à ce propos : «Nous sommes doublement satisfaits par cette homologation car notre sous-traitant a été à la hauteur de nos attentes. Mais nous sommes également satisfaits du travail accompli par le groupe mixte d'équipes Supply Chain, industrialisation et qualité de Cital qui ont réussi à accompagner l'entreprise El Kods pour monter en puissance.»

M. R.

PARTENARIAT CREAD- PNUD

Lancement d'une étude sur l'économie informelle en Algérie

Dans le cadre de la lutte contre l'économie informelle en Algérie, le ministère du Commerce a lancé, une étude, en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) avec l'appui du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD).

Intitulée "Economie informelle: concepts, modes opératoires et impacts", cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène", a-t-on expliqué lors de l'atelier consacré au lancement de cette étude. Le lancement de cette étude est "l'essai d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale", a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderrahmane.

L'économie informelle, selon lui, "est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays", a-t-il ajouté.

Mais les mesures prises demeurent "insuffisantes", et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, "pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau, a expliqué le ministre

La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases: la première consiste à l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le CREAD.

La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du PNUD.

A ce propos, le directeur du projet et chercheur au CREAD, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait à l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain.

Selon lui, il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène

L'étude vise également à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle.

Elle sera aussi un moyen pour

analyser la mobilité des actifs informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités.

Le choix de la wilaya de Tlemcen, a-t-il expliqué, est motivé par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l'économie informelle et de comprendre son fonctionnement.

Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l'économie informelle dans une wilaya frontalière: le financement, la production et les circuits de distribution. Il s'agit aussi d'apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l'économie informelle composée d'universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet. Quant à la deuxième étape, l'objectif est d'étendre l'enquête à toutes les autres wilayas du pays avec une

enquête représentative. Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail, l'Office national des statistiques, Centre national de registre de commerce...). Le Coordinateur résident du PNUD en Algérie, Eric Overvest, s'est réjoui du lancement de cette action, en affichant la disponibilité de cette agence de l'ONU à mettre les moyens financiers et l'expertise à la disposition de l'Algérie pour mieux étudier et faire face au phénomène de l'économie informelle.

LE SECTEUR INFORMEL REPRÉSENTE 45% DU PNB

Selon des chiffres avancés par le sous-directeur des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Saâdi, l'économie informelle en Algérie représenterait 45% du Produit national brut (PNB) en citant une enquête réalisée par

l'ONS en 2012. Selon cette enquête, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001 avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole) réparties comme suit: commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%).

Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre de commerce.

Selon M. Saâdi, les opérations de lutte contre les marchés informels se sont soldées, à fin 2016, par l'éradication de 1.035 sur les 1.412 marchés informels recensés (73%) dont 216 ont été éradiqués et réapparus, ainsi que la réinsertion de 21.239 intervenants exerçant à l'intérieur de ces marchés éradiqués sur un total de 49.836 personnes recensées (42%).

Hamza B.

ASSURANCES ET RÉASSURANCES

Lancement d'une formation LMD à Boumerdès

D'après le responsable du projet, des préparatifs sont en cours en vue du lancement d'une formation LMD professionnelle en assurances et réassurances à la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université de Boumerdès.

Ce projet est dicté par "les grands besoins exprimés pour la formation dans ce domaine", a indiqué Khoukhi Abderrahmane, en marge d'une conférence sur le thème "Réassurance en Algérie". "Une importante demande est exprimée par les sociétés d'assurances et de réassurances en Algérie pour la formation de cadres compétents dans ce domaine", a-t-il affirmé, signalant que la formation en la matière se limite actuellement au

Master, assuré au niveau de l'université de Boumerdès et de certains établissements publics et privés et dont les diplômés "sont peu nombreux".

Pour M. Khoukhi, il est impératif de "clarifier l'image du secteur en milieu universitaire par la création de passerelles entre les compagnies d'assurances et leurs clients potentiels que sont les étudiants, appelés à intégrer le marché des assurances à l'avenir".

Le même responsable a loué l'action entreprise par le gouvernement en 2011, en obligeant les compagnies d'assurances et de réassurances à relever leurs capitaux et à créer des consortiums en vue d'élargir le domaine des assurances et arrêter "l'hémorragie" enregistrée dans la monnaie étrangère.

LA COMPAGNIE CENTRALE DES RÉASSURANCES LEADER DU MARCHÉ ALGERIEN

La Compagnie centrale des réassurances est l'unique société active dans ce domaine en Algérie, avec une part du marché national estimée à 67%, a indiqué à l'APS Smail Gharbi, chargé de la cellule de stratégie et de développement au sein de cette société.

Le chiffre d'affaires de cette compagnie, un des leaders du marché des réassurances à l'échelle africaine, en occupant la deuxième place du continent dans le domaine, est de près de 25 milliards de dinars, a-t-il ajouté, au moment où le marché des réassurances en Algérie a été estimé à près de 35 milliards de dinars à fin 2015. Outre le marché algérien, cette société

nationale, créée en 1973, couvre de nombreux marchés en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Elle a réalisé, en 2015, des bénéfices estimés à 2,8 milliards DA, soit un taux de 91% au niveau du marché national et le reste dans le marché mondial, a précisé M. Gharbi.

Selon ses organisateurs, cette conférence a pour objectif d'informer les étudiants sur les différentes applications en matière de contrats de réassurances, ainsi que les accords liant les sociétés d'assurances algériennes et les compagnies de réassurances étrangères, tout en leur donnant un aperçu sur les problématiques et enjeux liés à ce secteur, au double plan national et international, entre autres.

Nesrine M.

Tizi Ouzou | Les stands, dressés hier mercredi lors de «portes ouvertes» au niveau de la faculté de médecine, du campus Hasnaoua (I) et du pôle de Tamda de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou ont attiré de nombreux étudiants intéressés par l'offre de la bibliothèque numérique «Fimaktabati» d'Algérie Télécom, dotés d'un riche contenu réparti sur deux volets, généraliste et académique (pour les étudiants, professeurs, managers), proposée par Algérie Télécom. Placée sous le slogan «Le savoir par un simple à CLIC vaut le détour», cette campagne de vulgarisation qui a débutée le 26 février écoulée et qui se poursuivra jusqu'à demain jeudi, propose également à la vente la carte de licence Fimaktabati contre paiement de 2400 DA pour profiter durant 12 mois de «milliers d'ouvrages couvrant un large éventail de connaissance».